

# Constats du CALQ

Numéro 14 – Mars 2007

## Portrait du secteur de la danse professionnelle au Québec

Les origines de la danse professionnelle au Québec remontent au début des années cinquante, avec la fondation de la compagnie Les Ballets Chiriaeff qui deviendra, quelques années plus tard, les Grands Ballets Canadiens. Malgré son apparition tardive au Québec, la danse professionnelle s'affirme de plus en plus au fil des ans et fait montre d'une vigueur et d'une extraordinaire créativité, reconnues sur la scène internationale.

Le développement de ce secteur et le succès qu'il remporte ont entraîné un engouement croissant de la population québécoise à son égard. Le public a accès à une diversité de styles et d'œuvres proposées sur l'ensemble du territoire. De surcroît, la présence continue d'organismes québécois sur la scène internationale contribue grandement au rayonnement de la culture québécoise, tout en leur procurant une ouverture sur le monde qui est à la fois une source d'inspiration et d'enrichissement autant pour les artistes que pour les organismes.

Ce numéro des *Constats du CALQ* présente un portrait du secteur de la danse professionnelle au Québec. Il décrit, dans la première partie, l'importance du soutien financier octroyé par le Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes professionnels et aux organismes artistiques au cours des douze dernières années. La deuxième partie trace un profil économique des organismes de production en danse soutenus financièrement par le Conseil, en considérant leurs sources de revenus, leurs dépenses, l'emploi et la rémunération du personnel. La troisième aborde les questions entourant la diffusion des productions en danse, notamment l'offre sur le marché québécois et à l'extérieur du Québec. La dernière partie porte sur le taux de fréquentation des spectacles de danse professionnelle selon les milieux sociaux et les régions du Québec. Notre objectif est de regrouper et de présenter un ensemble de renseignements statistiques permettant de mieux comprendre la réalité économique du secteur de la danse professionnelle au Québec.

### 1

#### Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec au secteur de la danse

Le Conseil des arts et des lettres disposait, en 2005-2006, d'un montant de près de 67 M\$ pour soutenir le secteur des arts et des lettres au Québec par l'entremise de ses différents programmes de bourses et de subventions à l'intention des écrivains, des artistes professionnels et des organismes artistiques. Depuis sa première année de fonctionnement, en 1994-1995, le soutien financier du Conseil a enregistré une croissance annuelle moyenne de 5,6 %<sup>1</sup>, passant de 36,6 M\$ à 66,8 M\$ en douze ans. Les sommes octroyées, par le

<sup>1</sup> Le taux de croissance annuel moyen est calculé selon la formule de l'intérêt composé :  
 $T = ((n-1)\sqrt[n]{Y/X}) - 1$  \* 100, où Y désigne la dernière année, X, l'année de début, et n, le nombre d'années.

gouvernement du Québec, pour l'amélioration de la rémunération et des conditions du personnel régulier et temporaire, le versement de droits et de cachets adéquats, l'amélioration des honoraires pour les frais associés à la création, à la production, à la diffusion, à la circulation des œuvres et des artistes, à la sensibilisation et au développement de public, à partir de 1999-2000, ont largement favorisé cette croissance. En effet, des sommes additionnelles non récurrentes de 12 M\$ en 1999-2000 et 2000-2001, ainsi que des sommes récurrentes totalisant près de 21 M\$, en 2003-2004, ont contribué à accroître de façon significative les montants de l'aide financière

Pour le secteur de la danse, c'est un montant de 8,9 M\$ qui lui était réservé en 2005-2006, soit 13,4 % de l'ensemble des sommes disponibles au Conseil. L'aide financière attribuée a également augmenté de façon importante au cours des douze dernières années. Elle a connu une croissance annuelle moyenne de 6,3 %<sup>2</sup>, passant de 4,5 M\$ à près de 9 M\$, permettant ainsi au Conseil d'octroyer un montant additionnel de 4,4 M\$ aux artistes et aux organismes artistiques de ce secteur, depuis 1994-1995.

**Tableau 1**

Évolution du soutien financier alloué au secteur de la danse et à tous les secteurs artistiques par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 2005-2006 (en milliers de \$<sup>3</sup>)

Année	Secteur de la danse			Tous les secteurs artistiques		
	Artistes	Organismes artistiques	Total	Artistes et écrivains	Organismes artistiques	Total
1994-1995	216,4	4 325,7	4 542,1	4 826,8	31 746,0	36 572,8
1995-1996	223,2	4 289,5	4 512,7	5 611,0	34 175,4	39 786,3
1996-1997	245,7	4 515,3	4 761,0	5 531,1	34 168,2	39 699,3
1997-1998	207,3	4 858,8	5 066,1	5 486,5	35 050,7	40 537,2
1998-1999	304,1	5 078,2	5 382,3	6 224,9	36 239,6	42 464,6
1999-2000	262,0	7 070,2	7 332,2	6 591,1	51 376,1	57 967,2
2000-2001	454,8	6 705,9	7 160,7	7 957,0	50 550,0	58 507,0
2001-2002	375,0	6 858,0	7 233,0	8 900,1	44 674,5	53 574,6
2002-2003	403,8	7 699,0	8 102,8	8 608,4	55 219,0	63 827,4
2003-2004	534,6	8 587,6	9 122,2	9 769,0	57 038,3	66 807,3
2004-2005	383,5	8 528,5	8 912,0	9 224,3	58 973,5	68 197,8
2005-2006	447,6	8 482,6	8 930,2	8 917,7	57 919,2	66 836,9

### 1.1

#### Le soutien financier aux artistes professionnels en danse

Le programme de bourses du Conseil permet aux créateurs et aux artistes professionnels de disposer de ressources financières pour la création d'œuvres et la réalisation de différentes activités liées à leur démarche artistique. En douze ans, 553 bourses et prix totalisant près de 4,1 M\$ ont été accordés aux artistes professionnels<sup>4</sup> en danse. Au fil des ans, le soutien financier est passé de 0,2 M\$ à près de 0,5 M\$, une croissance annuelle moyenne de 6,8 %, tandis que le nombre de bourses est passé de 39 à 64, soit une croissance annuelle moyenne de 4,6 %.

<sup>2</sup> Soulignons qu'au cours de cette période, l'indice des prix à la consommation a connu une croissance annuelle moyenne de 2,0 %.

<sup>3</sup> En raison de l'arrondissement des données, les totaux de certains tableaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.

<sup>4</sup> Selon la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma* (L.R.Q., c. S-32.1), un artiste professionnel est « tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel ».

## – Le soutien financier et un regroupement des bourses

Le soutien financier que le Conseil accorde aux artistes professionnels se répartit en différentes catégories selon la nature des projets. Aux fins de la présente analyse, nous retenons trois grandes catégories. La première catégorie rassemble les projets de recherche et de création. La seconde a trait aux bourses de déplacement qui permettent aux artistes de participer à des activités liées à leur art ou au rayonnement de leur carrière au Québec ou à l'étranger. La troisième catégorie, « Autres », regroupe les bourses destinées au soutien à la carrière et offre la possibilité de réaliser des activités de perfectionnement, d'occuper un studio ou un atelier-résidence au Québec ou à l'étranger, d'obtenir une bourse de carrière reconnaissant la contribution d'un artiste à la vitalité culturelle du Québec dans son secteur ou de recevoir un prix à la création artistique en région. Cette dernière catégorie comprend également les bourses décernées dans le cadre d'ententes particulières avec certaines régions ou municipalités et qui visent à répondre aux priorités et aux besoins d'une collectivité en matière de développement des arts et des lettres.

La majorité des sommes que le Conseil verse annuellement aux artistes en danse vont à des projets de recherche et de création. En douze ans, un montant global de 3,0 M\$ (74 % de la totalité des sommes versées) a permis de soutenir 274 projets de recherche et de création. Les montants accordés à cette catégorie de bourses sont passés de près de 0,2 M\$ à plus de 0,3 M\$. La bourse moyenne a également augmenté avec les années, passant de 6 528 \$ en 1994-1995 à 11 774 \$ en 2005-2006, ce qui équivaut à un soutien additionnel de 5 246 \$ pour la réalisation de projets de recherche et de création.

En tout, 151 bourses de déplacement au Québec et à l'étranger ont totalisé 0,2 M\$ (5 % des sommes versées) depuis 1994-1995. Grâce à ces bourses, les artistes peuvent participer à titre de personnes-ressources à une conférence, un séminaire, un symposium, un colloque ou un spectacle, ou assister à une représentation publique de leurs œuvres, passer une audition ou participer à un concours. Au cours des douze dernières années, le nombre de bourses est passé de 2 à 20, ce qui a permis à 18 artistes de plus du secteur de la danse de bénéficier de cet appui.

Depuis 1994-1995, 128 bourses totalisant 0,9 M\$ ont été accordées pour appuyer la réalisation de projets de perfectionnement, occuper des studios et ateliers-résidences, favoriser la reconnaissance publique des artistes et pour soutenir des projets dans le cadre d'ententes régionales de développement artistique.

**Tableau 2**

Évolution du nombre de boursiers et des sommes octroyées  
selon un regroupement des bourses de 1994-1995 à 2005-2006 (en milliers de \$)

Année	Recherche et création		Déplacement		Autres	
	n	\$	n	\$	n	\$
1994-1995	25	163,2	2	6,5	12	46,7
1995-1996	20	211,2	–	–	3	12,0
1996-1997	17	193,1	5	9,9	7	42,7
1997-1998	26	177,2	10	10,8	7	19,3
1998-1999	11	121,5	7	12,2	21	170,4
1999-2000	16	182,9	14	12,6	7	66,5
2000-2001	22	303,1	29	30,2	10	121,5
2001-2002	24	292,6	8	9,2	11	73,2
2002-2003	26	269,9	16	18,4	12	115,5
2003-2004	33	443,5	23	34,5	10	56,6
2004-2005	25	318,4	17	18,0	13	47,1
2005-2006	29	341,5	20	31,0	15	75,3

## – Les caractéristiques démographiques et professionnelles des boursiers en 2005-2006<sup>5</sup>

Les femmes représentent près des deux tiers (65 %) des artistes boursiers en danse. Plus de 60 % des artistes sont âgés de 35 ans et plus. Très peu ont moins de 25 ans (2 %), 38 % ont de 25 à 34 ans, 56 %, de 35 à 54 ans, et 4 % sont âgés de 55 ans et plus. L'âge moyen s'établit à 39,1 ans (43,8 ans pour les hommes et 36,6 ans pour les femmes). Près des deux tiers des artistes sont nés au Québec, 17 % dans une autre province canadienne et 19 %, dans un autre pays. Trois boursiers sur quatre vivent dans la région de Montréal. La région de la Capitale-Nationale regroupe 6 % des boursiers, les autres régions en accueillent 20 %.

La très grande majorité des boursiers considèrent leur pratique artistique comme leur principale occupation professionnelle. Seulement 8 % ont une autre occupation, soit comme enseignant (6 %) ou dans un autre secteur (2 %) lié ou non à leurs activités artistiques. La plupart ont obtenu une formation en art à l'université ou dans un collège d'enseignement général et professionnel, une institution publique ou une école d'art privée. Près de 57 % déclarent détenir un diplôme universitaire, 50 %, un diplôme collégial ou l'équivalent, 13 %, un diplôme d'une institution publique et 17 %, d'une école d'art privée.

Ils sont nombreux (70 %) à avoir participé à des stages de perfectionnement au cours des dernières années. Des stages qui se sont déroulés principalement au Québec (63 %) et aux États-Unis (20 %). Plusieurs boursiers (63 %) signalent que leurs œuvres ont été diffusées à l'extérieur du Québec ou qu'ils ont participé au rayonnement d'œuvres québécoises à l'extérieur du Québec, au cours des trois dernières années.

Parmi les boursiers de 2005-2006, près de 62 % déclarent des revenus annuels inférieurs à 20 000 \$, 29 % de 20 000 \$ à 29 999 \$, et 9 %, de 30 000 \$ et plus. À cet égard, il est intéressant de souligner que selon les données du recensement canadien de 2001<sup>6</sup>, il y aurait 1 130 artistes de la danse<sup>7</sup> au Québec (74 % de sexe féminin), dont le revenu annuel moyen se chiffrerait à 17 267 \$ (61 % auraient des revenus inférieurs à 20 000 \$). Les moins de 35 ans représenteraient 60 % de cette population. Malgré une rémunération relativement faible et des conditions de travail difficiles, cette population a connu une croissance importante au cours des dix dernières années puisque ses effectifs ont augmenté de 33 % comparativement à 1991.

### 1.2

#### Le soutien financier aux organismes de danse

Le Conseil offre une aide financière aux organismes de production en danse, aux diffuseurs spécialisés (incluant les festivals locaux et régionaux), aux événements nationaux et internationaux ainsi qu'aux associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services. Ces organismes artistiques sont des intermédiaires essentiels entre les créateurs, les artistes et le public. Le Conseil a octroyé 77 M\$ aux organismes artistiques en danse au cours des douze dernières années. Cette aide a servi à soutenir le fonctionnement des organismes artistiques et a permis de réaliser des projets ponctuels de production, de promotion ou de diffusion hors Québec et de circulation sur le territoire québécois, et d'accueillir des spectacles étrangers.

Le soutien financier consenti aux organismes artistiques a connu une croissance annuelle moyenne de 6,3 %, passant de 4,3 M\$ à 8,5 M\$ en douze ans. Une part importante de l'aide a permis de soutenir le fonctionnement de ces organismes (81 %). Par ailleurs, l'aide allouée pour réaliser différents projets représente 19 % de la totalité des sommes octroyées au cours de cette période.

---

<sup>5</sup> Ces renseignements proviennent des *Constats du CALQ*, n° 13, « Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes et aux écrivains professionnels », octobre 2006, p.19-20.

<sup>6</sup> Sully, A., *Les professions artistiques et culturelles des secteurs de la culture et des communications au Québec 1991-2001 – Portrait et tendances, données du recensement de 2001*, ministère de la Culture et des Communications, mars 2005, p. 40-62.

<sup>7</sup> Selon la classification type des professions de Statistique Canada, les personnes exerçant les professions de ce groupe s'occupent principalement de danser. Il comprend également les professeurs de danse qui enseignent ailleurs que dans les écoles primaires et secondaires et dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Les chorégraphes ne sont pas inclus dans ce groupe.

## – Le soutien au fonctionnement des organismes de danse

Le soutien au fonctionnement procure un financement stable aux organismes pour réaliser leur mandat, leurs orientations artistiques et leur programmation annuelle, et pour offrir des conditions de travail et salariales convenables à l'ensemble de leur personnel. Ce soutien reconnaît la qualité artistique de certains organismes et leur apport à l'avancement de la discipline. En 2005-2006, 6,9 M\$ ont été octroyés à 38 organismes pour soutenir leur fonctionnement de base et leur assurer une certaine stabilité financière dans l'exercice de leurs activités. Ayant augmenté de 6,1 % annuellement depuis 1994-1995, l'aide a permis d'accueillir 21 organismes de plus au fonctionnement.

Les organismes de production en danse ont obtenu 5,5 M\$, soit 79 % des sommes octroyées à l'ensemble des organismes de danse soutenus au fonctionnement en 2005-2006. Ce soutien a connu une croissance annuelle moyenne de près de 5 %, accompagnée d'une augmentation du nombre d'organismes soutenus au fonctionnement au cours de ces années (12 de plus). La subvention moyenne par organisme s'établissait à 215 593 \$ en 2005-2006. Elle est toutefois influencée par la présence de grands organismes puisque le soutien financier par organisme va de 55 250 \$ à près de deux millions de dollars.

Pour leur part, les diffuseurs spécialisés chargés de la programmation régulière ou périodique d'œuvres ou de spectacles dans le cadre d'une manifestation ont bénéficié d'un soutien financier du Conseil relativement important depuis 1997-1998, année où leurs dossiers ont été transférés du ministère de la Culture et des Communications au Conseil. En neuf ans, le soutien financier est passé de 0,4 M\$ à 1,0 M\$, soit une croissance annuelle moyenne de 12 %. En 2005-2006, sept organismes ont été soutenus comme diffuseurs spécialisés en danse, parmi lesquels deux ont obtenu un soutien financier pour la programmation d'une manifestation ou d'un festival en danse, pour un total de 1 016 125 \$.

De leur côté, trois organismes de services et un regroupement<sup>8</sup> ont bénéficié d'un soutien financier s'élevant à près de 0,5 M\$ en 2005-2006. Ils offrent à leurs membres des activités de diffusion, de mise en commun de services et de ressources ou des activités de formation et de perfectionnement. Depuis 1994-1995, le soutien financier à ces organismes a connu une croissance annuelle moyenne de 8,2 %.

**Tableau 3**

Évolution du nombre d'organismes et du soutien au fonctionnement des organismes de danse de 1994-1995 à 2005-2006 (en milliers de \$)

Année	Organismes de production		Événements nationaux et internationaux		Diffuseurs spécialisés		Organismes de services et regroupement	
	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$
1994-1995	15	3 233,9	1	200,0	-	-	2	196,5
1995-1996	15	3 188,2	1	200,0	-	-	2	172,5
1996-1997	16	3 227,7	1	220,0	-	-	2	200,3
1997-1998	17	3 233,7	1	230,0	3	405,0	3	212,5
1998-1999	16	3 155,7	1	230,0	5	537,5	2	191,0
1999-2000	18	4 714,1	1	369,9	5	764,2	3	269,1
2000-2001	20	4 070,4	1	320,5	5	727,7	3	256,6
2001-2002	21	4 403,0	2	320,2	6	552,5	3	238,1
2002-2003	22	4 384,3	2	318,2	5	862,9	3	342,8
2003-2004	22	5 008,8	2	510,3	6	950,4	3	334,3
2004-2005	23	5 279,9	1	107,1	7	970,4	4	438,7
2005-2006	27	5 464,9	-	-	7	1 016,1	4	465,9

<sup>8</sup> Regroupement québécois de la danse (RQD)

Les organismes professionnels chargés de la tenue de manifestations artistiques d'envergure nationale ou internationale dans le secteur de la danse ont également bénéficié d'un soutien financier du Conseil jusqu'en 2004, pour réaliser leurs activités. Ces événements, annuels ou biennaux, ont eu des impacts majeurs sur le développement de la discipline, tout en permettant une certaine réciprocité aux pays hôtes des productions québécoises. De 1994-1995 à 2004-2005, un seul organisme a obtenu une aide financière régulière du Conseil pour la présentation d'un événement international en danse.

#### **– Le soutien ponctuel aux organismes de danse**

Une aide ponctuelle est accordée aux organismes artistiques de danse, notamment pour réaliser des projets de production, de diffusion hors Québec et de circulation sur le territoire québécois, et pour accueillir des spectacles étrangers. En plus de soutenir les organismes de la relève dans la réalisation de projets de création et de production, cet apport financier prolonge la durée de vie des productions québécoises, maintient la réciprocité des échanges culturels multilatéraux et contribue à enrichir la programmation artistique offerte aux différents publics québécois. En 2005-2006, les organismes de danse ont reçu plus de 1,5 M\$ pour réaliser différents projets. Les sommes octroyées ont augmenté de 6 M\$ depuis 1994-1995, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 4,9 % de l'aide réservée pour la réalisation de projets ponctuels.

#### **– Soutien aux projets de production**

Le soutien aux projets de production permet à certains organismes de danse de recevoir un appui ponctuel pour la création, la production ou la reprise d'une ou plusieurs œuvres chorégraphiques québécoises. Ce sont bien souvent des organismes de la relève qui bénéficient d'un tel soutien, et qui connaissent déjà un succès au Québec, au Canada et à l'étranger.

En 2005-2006, 0,3 M\$ ont servi à soutenir les projets de production de 14 organismes, soit une subvention moyenne de 21 571 \$ par organisme. Le nombre d'organismes et les sommes consenties ont fluctué au fil des ans, plusieurs d'entre eux bénéficiant maintenant d'un soutien au fonctionnement qui leur assure une certaine stabilité financière. Cette aide ponctuelle porte la contribution du Conseil à 5,8 M\$ pour soutenir les organismes de production en danse.

**Tableau 4**

Évolution du nombre de projets et du soutien aux projets des organismes de danse par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 2005-2006 (en milliers de \$)

Année	Projets de production		Circulation de spectacles au Québec		Diffusion hors Québec		Accueil de spectacles étrangers	
	n	\$	n	\$	n	\$	n <sup>9</sup>	\$
1994-1995	19	416,8	4	110,2	11	168,3	-	-
1995-1996	20	410,1	4	67,0	10	251,7	-	-
1996-1997	15	315,0	12	134,3	9	418,0	-	-
1997-1998	16	350,3	14	131,4	9	217,0	3	54,0
1998-1999	16	396,0	13	133,7	25	312,5	3	69,9
1999-2000	23	377,4	14	152,0	23	296,6	5	90,4
2000-2001	26	575,9	18	135,3	29	407,6	7	102,5
2001-2002	22	589,9	24	210,9	22	394,6	12	105,4
2002-2003	27	562,4	20	162,8	32	542,1	11	204,0
2003-2004	29	576,1	18	191,8	50	738,8	9	168,3
2004-2005	22	561,5	11	141,1	39	723,0	8	135,6
2005-2006	14	302,0	15	151,4	53	747,3	12	296,8

<sup>9</sup> Nombre de productions accueillies au Québec au cours de ces années.

### – Soutien aux projets de diffusion

Les organismes de production en danse bénéficient d'un soutien financier pour réaliser des tournées au Québec et à l'extérieur du Québec. Ces tournées occupent une place de plus en plus stratégique dans les activités de plusieurs organismes, en leur fournissant la possibilité de diffuser leurs productions à l'extérieur de leur ville de résidence ou de leur lieu habituel de diffusion, ailleurs au Québec, au Canada ou à l'étranger.

L'aide financière versée pour soutenir des projets de diffusion hors Québec, à la fois pour des projets de tournées et de développement de marchés, a connu une croissance fort appréciable au cours des douze dernières années. Passant de 0,2 M\$ à plus de 0,7 M\$ en 2005-2006, cette augmentation a permis la réalisation de 42 projets additionnels à l'extérieur du Québec et a contribué à accroître le rayonnement de la danse québécoise ailleurs au Canada et à l'étranger.

Depuis 1994-1995, le Conseil a alloué 1,7 M\$ pour faciliter la circulation des productions en danse sur l'ensemble du territoire québécois, par l'entremise de son programme de *Circulation de spectacles au Québec*. Ce soutien financier a permis la réalisation de 167 tournées au cours des dernières années. Il faut également souligner le travail de *La danse sur les routes du Québec*, qui regroupe une quinzaine de diffuseurs pluridisciplinaires répartis dans neuf régions du Québec. Cet organisme facilite grandement la circulation des spectacles de danse et a bénéficié, en 2005-2006, d'un soutien financier de 115 000 \$ du Conseil pour assurer la réalisation de son mandat<sup>10</sup>.

Les organismes de production et les diffuseurs spécialisés en danse bénéficient également d'un appui financier pour accueillir des productions étrangères au Québec, afin de maintenir une réciprocité dans les échanges culturels et d'enrichir la programmation artistique offerte aux différents publics québécois. Depuis 1997-1998, dans la foulée de la *Politique des arts de la scène*, un soutien financier de 1,2 M\$ a permis d'accueillir au Québec 70 productions en danse provenant de l'étranger.

### 1.3 Le soutien financier du Conseil des Arts du Canada au secteur de la danse du Québec

Il est intéressant de signaler que, pour sa part, le Conseil des Arts du Canada<sup>11</sup> a investi un montant de près de 5 M\$ pour soutenir le secteur de la danse du Québec en 2005-2006 par l'entremise de ses différents programmes, soit 13 % de l'ensemble des subventions attribuées au Québec tous les secteurs artistiques confondus. De cette somme, près de 0,4 M\$ ont été versés à des artistes professionnels et 4,6 M\$, à des organismes artistiques du secteur.

Tableau 5

Évolution du soutien financier au secteur de la danse et du Conseil des Arts du Canada aux artistes et organismes du Québec de 1998-1999 à 2005-2006 (en milliers de \$)

Année	Secteur de la danse			Tous les secteurs artistiques		
	Artistes	Organismes artistiques	Total	Artistes et écrivains	Organismes artistiques	Total
1998-1999	290,5	3 835,7	4 126,2	5 498,8	25 017,5	30 516,3
1999-2000	280,9	3 820,3	4 101,2	5 108,6	26 313,0	31 421,7
2000-2001	164,0	4 169,5	4 333,5	5 564,6	26 516,3	32 080,9
2001-2002	291,6	4 797,8	5 089,4	6 939,3	30 940,2	37 879,5
2002-2003	434,3	5 360,5	5 794,8	7 834,0	32 681,7	40 515,7
2003-2004	360,2	5 370,4	5 730,5	6 956,6	32 047,9	39 004,5
2004-2005	420,0	4 580,6	5 000,6	6 696,4	32 061,8	38 758,2
2005-2006	349,2	4 583,6	4 932,8	6 236,0	31 515,0	37 751,0

<sup>10</sup> L'aide financière du Conseil à cet organisme est octroyé par l'entremise du *Programme d'aide aux associations professionnelles d'artistes, regroupements nationaux et organismes de services*.

<sup>11</sup> Compilation spéciale à partir des *Profils de l'aide accordée aux provinces et territoires*, pour les années considérées.

Depuis 1998-1999, l'aide consentie a augmenté de 0,8 M\$, passant de 4,1 M\$ à 4,9 M\$, soit une croissance annuelle moyenne de 2,6 %. Les sommes allouées aux artistes professionnels sont passées de 0,3 M\$ à près de 0,4 M\$, une hausse annuelle moyenne de 2,7 % au cours de la période. Les organismes ont quant à eux bénéficié d'un soutien additionnel de 0,7 M\$. En outre, de 1998-1999 à 2005-2006, l'aide consentie est passée de 4,1 M\$ à 4,6 M\$, soit une croissance annuelle moyenne de 2,6 % des sommes allouées.

## 2

### Le profil économique des organismes de production en danse

Les organismes de production en danse retenus aux fins de la présente analyse sont des organismes sans but lucratif soutenus financièrement au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Ils créent, produisent et diffusent des spectacles de danse classique, contemporaine, moderne, de jazz ou traditionnelle.

#### 2.1

##### Les revenus et les dépenses des organismes de production

###### – L'ensemble des organismes

En 2004-2005, 22 organismes de production en danse étaient soutenus au fonctionnement par le Conseil. Ils sont pour la plupart établis dans la région de Montréal et ont en moyenne 20 ans d'existence. Ils ont enregistré des revenus totalisant 20,6 M\$<sup>12</sup> et bénéficié d'un appui financier de 11 M\$ des divers ordres de gouvernement soit l'équivalent de 54 % de la totalité de leurs revenus. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 7 M\$ et représentent 34 % du revenu total. Il s'agit, dans une large mesure, de revenus provenant de spectacles (guichets et vente de spectacles) diffusés sur les marchés québécois et hors Québec, et d'autres activités (ateliers, coproductions, etc.). Les revenus provenant du secteur privé comme les dons, les commandites et les activités-bénéfice atteignent 2,6 M\$, ce qui représente près de 13 % du revenu total.

Le revenu moyen par organisme s'élève à 938 000 \$. Soulignons toutefois que cette moyenne est grandement influencée par la présence de cinq organismes qui réalisent des revenus annuels supérieurs à un million de dollars. Le revenu médian<sup>13</sup> témoigne d'ailleurs de cette disparité puisqu'il atteint 335 183 \$ en 2004-2005. Nous reviendrons sur cet aspect en considérant la taille des organismes en fonction de leurs revenus.

La participation financière du gouvernement du Québec (ensemble des ministères et organismes) aux revenus des organismes représente 28 % de tous les revenus (5,8 M\$), celle du gouvernement du Canada (ensemble des ministères et organismes), 21 % (4,3 M\$), et celle des administrations municipales (incluant les conseils ou bureaux des arts municipaux), 5 % (plus d'un million de dollars).

Les dépenses des organismes destinées à la réalisation des activités et à leur fonctionnement s'élèvent à 20,5 M\$. Elles se divisent en deux grandes catégories : les dépenses requises pour la création, la production et la diffusion et celles liées à la gestion des organismes. En 2004-2005, les sommes affectées à la création, à la production et à la diffusion totalisent 13,7 M\$, soit 67 % de toutes les dépenses engagées au cours de l'année. Elles servent notamment à couvrir les frais liés à la réalisation et à la diffusion des productions et à la rémunération du personnel et des artistes (salaires, cachets, honoraires et droits). Soulignons que le processus de création en danse impose une dynamique particulière à ces organismes puisque, à l'exception des œuvres de répertoire, ils doivent créer leurs propres œuvres, ce qui n'est pas habituellement le cas pour les organismes de théâtre ou de musique qui peuvent puiser à même un bassin d'œuvres créés par des auteurs indépendants.

Les dépenses de gestion regroupent les sommes consacrées à l'administration, à la recherche de financement et aux communications ou à la mise en marché des spectacles et des activités. Elles représentent 33 % de l'ensemble des dépenses et s'élèvent à 6,8 M\$. En 2004-2005, les revenus sont légèrement supérieurs aux

<sup>12</sup> Les données utilisées proviennent des bilans et états financiers déposés au Conseil par les organismes subventionnés.

<sup>13</sup> Le revenu médian signifie que 50 % des organismes ont un revenu inférieur et 50 % ont un revenu supérieur à 335 183 \$.

dépenses pour l'ensemble des organismes, ce qui entraîne un excédent de près de 120 000 \$. Toutefois, huit organismes (36 %) présentent un déficit d'exploitation et douze (plus de 50 %), un déficit accumulé de près de 2,0 M\$.

Les coûts liés à la rémunération des artistes et du personnel s'élèvent à 10,6 M\$, et représentent 52 % de l'ensemble des dépenses engagées en 2004-2005. Ils comprennent les sommes versées en salaires, cachets, honoraires et droits au personnel, aux artistes et aux différents collaborateurs au cours d'une année ainsi que les cotisations payées par les organismes à titre d'employeurs (Commission de santé et sécurité au travail, Assurance emploi, etc.). Ils servent aussi à payer les avantages sociaux consentis à l'ensemble du personnel. Au chapitre de la rémunération des artistes et du personnel, les coûts moyens par organisme sont de 481 750 \$ et les coûts médians, de 202 385 \$.

Les sommes versées aux créateurs, aux artistes et au personnel travaillant à la création, à la production et à la diffusion s'élèvent à 7,6 M\$ et représentent 72 % de l'ensemble des coûts liés à la rémunération des artistes et du personnel. De leur côté, les coûts de la main d'œuvre liés à la gestion des organismes atteignent près de 3,0 M\$, soit 28 % de la totalité des sommes versés en salaires, cachets, droits et honoraires.

Durant la saison 2004-2005, les organismes de danse ont donné 501 représentations, soit une moyenne de 23 représentations par organisme, dont 59 % (297) au Québec et 49 % (204) à l'étranger. Le revenu total par représentation atteint 41 190 \$. De son côté, le revenu de spectacles par représentation s'élève à 9 750 \$. Il est de 9 539 \$ pour le marché québécois et de 10 054 \$ pour le marché hors Québec. Par ailleurs, les coûts de production par représentation s'élèvent à 27 395 \$, dont 15 175 \$ par représentation servent à rétribuer le personnel de création, de production et de diffusion.

#### **– La taille des organismes**

Établie en fonction de l'ensemble de leurs revenus, la taille des organismes est un élément intéressant à considérer compte tenu des écarts relativement importants observés dans la distribution des revenus. En 2004-2005, 68 % des organismes ont des revenus annuels inférieurs à 500 000 \$, soit l'équivalent de deux organismes sur trois (15). Malgré leur importance, les revenus de ces organismes ne représentent que 21 % de tous les revenus. Les organismes dont les revenus annuels sont supérieurs à 500 000 \$ occupent la plus grande place en termes de revenus, 32 % (7) réalisent 79 % de la totalité des revenus en 2004-2005.

Par ailleurs, soulignons que 23 % des organismes (5) ont des revenus annuels inférieurs à 250 000 \$. Ces petits organismes réalisent moins de 5 % de tous les revenus et leur revenu annuel moyen atteint 192 415 \$ en 2004-2005. Pour ceux dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus, il est de 2,3 M\$, alors qu'il atteint 343 240 \$ pour les organismes qui enregistrent des revenus annuels allant de 250 000 \$ à 499 999 \$ (45 %).

La proportion des revenus d'exploitation augmente avec les revenus des organismes : plus les revenus sont importants, plus cette proportion est grande. Elle équivaut à 20 % des revenus des organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$, et dépasse 36 % de ceux qui réalisent des revenus de 500 000 \$ et plus en 2004-2005. Il en est de même pour l'aide provenant du secteur privé, qui tend à être beaucoup plus importante avec l'augmentation des revenus. Elle passe d'ailleurs de près de 3 % des revenus des organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$, à plus de 14 % avec l'augmentation des revenus.

Par contre, le phénomène inverse est observé en ce qui concerne l'aide publique. Son importance sur l'ensemble des revenus diminue avec l'augmentation de ceux-ci. En effet, l'aide publique représente plus de 77 % des revenus des petits organismes comparativement à moins de 50 % de ceux dont les revenus sont supérieurs. Pour leur part, les organismes dont les revenus vont de 250 000 \$ à 499 999 \$ bénéficient d'un soutien public qui équivaut à 66 % de la totalité de leurs revenus.

**Tableau 6**

Revenus, dépenses et nombre de représentations des organismes de production en danse  
soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 2004-2005  
selon la taille des organismes

Profil économique	Moins de 250,0 \$		250,0 à 499,9 \$		500,0 \$ et plus		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre d'organismes	5		10		7		22	
<b>Revenus</b>								
<b>Revenus totaux d'exploitation</b>	<b>192,0</b>	<b>20,0</b>	<b>880,9</b>	<b>25,7</b>	<b>5 935,1</b>	<b>36,5</b>	<b>7 008,0</b>	<b>34,0</b>
– revenus de spectacles	129,5	13,5	467,6	13,6	4 287,1	26,4	4 884,2	23,7
– marché québécois	119,4	12,4	204,4	6,0	2 509,3	15,5	2 833,1	13,7
– marché hors Québec	10,2	1,1	263,2	7,7	1 777,7	10,9	2 051,1	9,9
– coproduction	-	-	96,6	2,8	286,7	1,8	383,3	1,9
– autres revenus	62,5	6,5	316,8	9,2	1 361,3	8,4	1 740,5	8,4
<b>Aide privée</b>	<b>25,8</b>	<b>2,7</b>	<b>283,1</b>	<b>8,2</b>	<b>2 282,5</b>	<b>14,1</b>	<b>2 591,4</b>	<b>12,6</b>
<b>Aide publique</b>	<b>744,2</b>	<b>77,4</b>	<b>2 268,3</b>	<b>66,1</b>	<b>8 024,0</b>	<b>49,4</b>	<b>11 036,5</b>	<b>53,5</b>
– gouvernement du Québec	392,7	40,8	1 109,2	32,3	4 327,7	26,6	5 829,5	28,2
– gouvernement fédéral	270,4	28,1	936,3	27,3	3 044,5	18,7	4 251,2	20,6
– administrations municipales	81,2	8,4	222,8	6,5	651,8	4,0	955,8	4,6
<b>Total Revenus</b>	<b>962,1</b>	<b>100,0</b>	<b>3 432,4</b>	<b>100,0</b>	<b>16 241,5</b>	<b>100,0</b>	<b>20 636,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses</b>								
<b>Dépenses totales de création, de production et de diffusion</b>	<b>638,2</b>	<b>63,6</b>	<b>1 965,7</b>	<b>57,2</b>	<b>11 121,2</b>	<b>69,2</b>	<b>13 725,1</b>	<b>66,9</b>
– salaires, cachets, droits et honoraires	448,9	44,7	1 174,5	34,2	5 979,5	37,2	7 602,9	37,1
– autres dépenses de production	189,3	18,9	791,2	23,0	5 141,8	32,0	6 122,2	29,8
<b>Dépenses totales de gestion</b>	<b>365,7</b>	<b>36,4</b>	<b>1 470,4</b>	<b>42,8</b>	<b>4 955,2</b>	<b>30,8</b>	<b>6 791,4</b>	<b>33,1</b>
– salaires et honoraires	241,7	24,1	799,8	23,3	1 954,1	12,2	2 995,6	14,6
– autres dépenses de gestion	124,0	12,3	670,6	19,5	3 001,2	18,7	3 795,8	18,5
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 003,8</b>	<b>100,0</b>	<b>3 436,2</b>	<b>100,0</b>	<b>16 076,5</b>	<b>100,0</b>	<b>20 516,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Représentations</b>								
<b>Nombre total de représentations</b>	<b>67</b>		<b>195</b>		<b>239</b>		<b>501</b>	
– au Québec	61		125		111		297	
– hors Québec	6		70		128		204	

Les revenus de spectacles par représentation varient également en fonction de l'importance des revenus. Ils sont de 1 933 \$, pour les petits organismes (moins de 250 000 \$) et atteignent près de 18 000 \$ pour les plus grands (500 000 \$ et plus). Ils s'élèvent à 2 398 \$ pour les organismes intermédiaires (de 250 000 \$ à 499 999 \$). Les écarts observés sont ainsi importants en fonction de la taille des organismes, puisque chaque représentation génère neuf fois plus de revenus de spectacles pour les organismes dont les revenus sont supérieurs. Différents facteurs expliquent cette situation, notamment le fait que les grands organismes se produisent plus régulièrement dans des salles plus importantes, que les productions sont d'une plus grande envergure et mettent en scène un nombre plus imposant de danseurs.

Les coûts de création, de production et de diffusion sont également beaucoup plus élevés pour les grands organismes (cinq fois plus) que pour les petits. Ils s'établissent à 46 532 \$ par représentation pour les grands et à moins de 10 000 \$ pour les organismes intermédiaires et les petits organismes.

## – L'évolution des revenus de 1998-1999 à 2004-2005

### – Évolution de l'ensemble des revenus

Au cours des sept dernières années, les revenus générés par les organismes de production en danse ont augmenté, passant de 17 M\$ en 1998-1999 à près de 21 M\$ en 2004-2005. Cette augmentation est toutefois attribuable à une croissance importante de l'aide publique (2,8 M\$ de plus) et de l'aide privée (1,1 M\$ de plus) ainsi que du nombre d'organismes soutenus financièrement par le Conseil (6 organismes de plus).

Les revenus d'exploitation ont pour leur part diminué de 0,4 M\$, et sont passés de 7,4 M\$ à 7,0 M\$ pendant la même période. La baisse est particulièrement marquée pour l'année 2004-2005, puisqu'en 2003-2004, ces revenus s'élevaient à plus de 9,5 M\$ (-27 %). La diminution du nombre de représentations en 2004-2005 comparativement à 2003-2004, est un facteur notable compte tenu qu'il y a eu 149 représentations de moins.

**Tableau 7**

Évolution des revenus des organismes de production en danse  
de 1998-1999 à 2004-2005<sup>14</sup> (en milliers de \$)

Année		Nombre d'organismes	Revenus d'exploitation	Aide privée	Aide publique	Total des revenus	Nombre de représentations
1998-1999	\$ %	16	7 437,0 43,2	1 534,7 8,9	8 259,9 47,9	17 231,6 100,0	485
1999-2000	\$ %	18	7 093,7 39,7	1 548,6 8,7	9 227,1 51,6	17 869,3 100,0	571
2000-2001	\$ %	20	6 711,7 35,1	2 371,4 12,4	10 016,7 52,4	19 099,7 100,0	533
2001-2002	\$ %	21	6 408,1 30,9	2 588,5 12,5	11 728,9 56,6	20 725,6 100,0	603
2002-2003	\$ %	22	8 849,4 38,5	2 190,6 9,5	11 935,6 51,9	22 975,6 100,0	633
2003-2004	\$ %	22	9 589,2 38,7	2 476,5 10,0	12 718,6 51,3	24 784,3 100,0	650
2004-2005	\$ %	22	7 008,0 34,0	2 591,4 12,6	11 036,5 53,5	20 636,0 100,0	501

### – Évolution de l'aide publique

Les contributions du gouvernement du Québec aux revenus des organismes de production en danse ont augmenté au fil des ans, passant de 4,2 M\$ à plus de 5,8 M\$, soit une hausse annuelle moyenne de 5,4 % (+1,6 M\$). Les sommes additionnelles consenties au Conseil des arts et des lettres du Québec ont procuré aux organismes près de 1,5 M\$ de plus en 2004-2005, une croissance annuelle moyenne de 5,2 %. Les contributions financières d'autres ministères du gouvernement du Québec (Culture et Communications) et d'organismes (particulièrement celles du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec de 2000-2001 à 2003-2004) ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 8,3 % depuis 1998-1999.

De son côté, le gouvernement du Canada a accru ses contributions aux revenus des organismes de production en danse de 5,2 % en moyenne par année, qui sont passées de 2,8 M\$ à 3,5 M\$ au cours de cette période. Le soutien financier consenti par le Conseil des Arts du Canada a augmenté de 0,7 M\$, et celui d'autres ministères fédéraux (Patrimoine canadien, Affaires étrangères et Commerce international) est passé de 0,4 M\$ à près de 0,8 M\$ en 2004-2005, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 13,5 %.

<sup>14</sup> L'Annexe 1 donne l'évolution des revenus, des dépenses et des activités de 1998-1999 à 2004-2005.

**Tableau 8**

Évolution de l'aide publique dans les revenus des organismes de production en danse selon les niveaux de gouvernements de 1998-1999 à 2004-2005 (en milliers de \$)

Année		Gouvernement du Québec			Gouvernement du Canada			Administrations municipales
		CALQ	Autres*	Total	CAC	Autres*	Total	
1998-1999	\$	4 039,3	211,2	4 250,5	2 775,5	364,0	3 139,5	869,9
	%	23,4	1,2	24,7	16,1	2,1	18,2	5,0
1999-2000	\$	4 249,2	337,9	4 587,1	3 190,7	477,0	3 667,6	968,7
	%	23,8	1,9	25,7	17,9	2,7	20,5	5,4
2000-2001	\$	4 566,8	916,9	5 483,8	3 204,0	425,9	3 629,9	902,5
	%	23,9	4,8	28,7	16,8	2,2	19,0	4,7
2001-2002	\$	5 490,6	1 714,7	7 205,3	3 279,7	424,9	3 704,6	819,0
	%	26,5	8,3	34,8	15,8	2,1	17,9	4,0
2002-2003	\$	5 601,2	732,6	6 333,8	3 655,7	1 055,2	4 710,9	882,8
	%	24,4	3,2	27,6	15,9	4,6	20,5	3,8
2003-2004	\$	5 936,0	743,9	6 679,9	3 807,4	1 221,7	5 029,1	902,4
	%	24,0	3,0	27,0	15,4	4,9	20,3	3,6
2004-2005	\$	5 489,0	340,5	5 829,5	3 471,0	780,2	4 251,2	955,8
	%	26,6	1,7	28,2	16,8	3,8	20,6	4,6

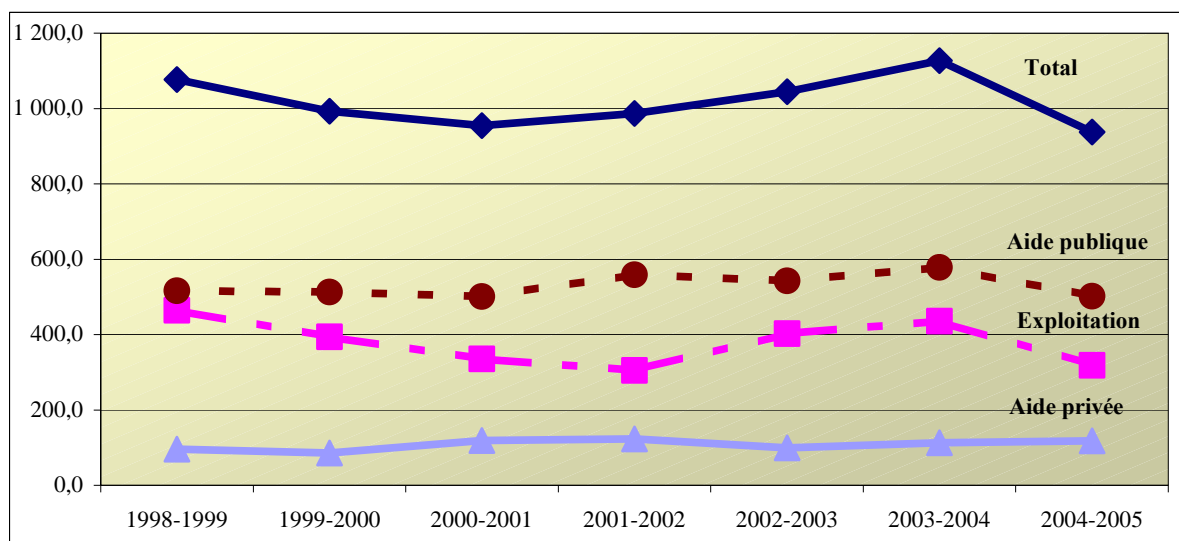
\* Autres ministères (québécois ou fédéraux) et organismes publics (Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec, etc.)

**– Évolution des revenus par organisme**

En 2004-2005, les revenus par organisme ont pour leur part connu une baisse relativement importante comparativement à 1998-1999 (-13 %), et plus particulièrement par rapport à 2003-2004 (-17 %). Ils sont passés de 1,1 M\$ par organisme à 0,9 M\$. Cette baisse est attribuable principalement à une forte diminution des revenus d'exploitation (-31 %) et, dans une moindre mesure, de l'aide publique (-3 %). L'aide moyenne en provenance du secteur privé a par ailleurs enregistré une hausse importante de 23 % comparativement à 1998-1999 et de 5 % par rapport à 2003-2004. Le Graphique I illustre l'évolution des différentes sources de revenus par organisme de 1998-1999 à 2004-2005.

**Graphique I**

Évolution des revenus par organisme de 1998-1999 à 2004-2005 (en milliers de \$)



Soulignons que les revenus médians par organisme sont également moindres. Ils sont passés de 428 000 \$ à 335 183 \$ en ce qui concerne l'ensemble des revenus, ce qui représente une diminution de 22 %. Les revenus médians d'exploitation ont pour leur part diminué de 38 %, tandis que les revenus médians d'aide publique et d'aide privée ont augmenté respectivement de 12 % et de 20 % au cours des années.

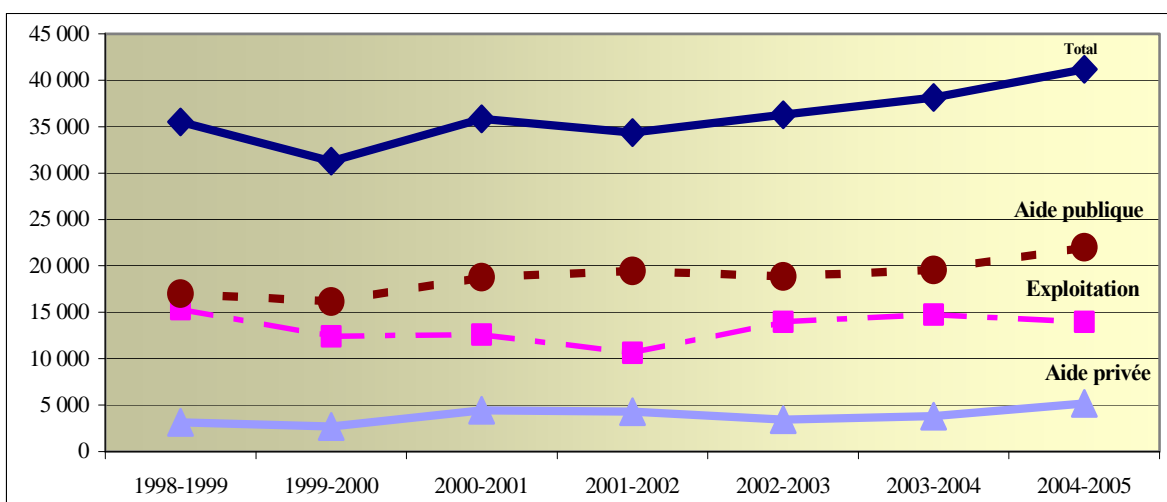
Les dépenses par organisme sont inférieures de 11 % en 2004-2005 comparativement à 1998-1999, et de 20 % par rapport à 2003-2004. Les sommes versées en salaires, cachets et honoraires aux artistes et au personnel ont également suivi cette tendance à la baisse et enregistré une diminution de 13 % par rapport à 1998-1999.

### – Évolution des revenus par représentation

Au chapitre des revenus par représentation, la situation est quelque peu différente, puisque les revenus enregistrés sont plus importants en 2004-2005 qu'ils ne l'étaient en 1998-1999, comme le montre le Graphique II. Les revenus par représentation sont passés de 35 529 \$ à 41 190 \$. Par contre, les revenus d'exploitation sont légèrement moindres, passant de 15 334 \$ à 13 998 \$.

**Graphique II**

Évolution des revenus par représentation de 1998-1999 à 2004-2005



L'évolution des revenus selon la taille montre que le revenu moyen a augmenté de 13 % pour les organismes dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus, passant de 2,1 M\$ en 1998-1999 à 2,3 M\$ en 2004-2005, qu'il a diminué de 9 % pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$, passant de 211 926 \$ à 192 415 \$, et qu'il est demeuré quasi identique pour ceux dont les revenus vont de 250 000 \$ à 499 999 \$, soit 343 000 \$ annuellement<sup>15</sup>.

## 2.2

### L'emploi et la rémunération en 2004-2005

Les organismes de production en danse embauchent chaque année du personnel spécialisé (chorégraphes, artistes, interprètes, gestionnaires, techniciens, comptables, etc.) pour assurer la réalisation de leurs activités et leur fonctionnement<sup>16</sup>. Compte tenu que leurs activités consistent en la mise en œuvre d'une succession de projets différents, les organismes en danse comptent un nombre important d'emplois intermittents. Quelques

<sup>15</sup> Les annexes 2, 3 et 4 donnent l'évolution des revenus, des dépenses et des activités de 1998-1999 à 2004-2005 selon la taille des organismes de danse.

<sup>16</sup> Il est important de noter que l'information recueillie est basée sur la fonction principale occupée au sein des organismes. Les personnes qui remplissent plus d'une fonction sont comptabilisées une seule fois, dans la fonction considérée comme la plus importante par l'organisme. Ces renseignements proviennent de la section *Statistique d'emploi* du formulaire de demande de subventions que doivent remplir les organismes soutenus par le Conseil.

employés permanents assurent principalement des fonctions de gestion, tandis que les projets de création, de production et de diffusion sont confiés à des équipes contractuelles.

En 2004-2005, 737 personnes ont occupé un emploi dans les organismes de danse soutenus au fonctionnement par le Conseil. La majeure partie de ces emplois sont temporaires (546), le temps de réaliser ou de diffuser le projet ou la production. Ce personnel a touché une rémunération moyenne de 4 424 \$. Le personnel permanent représente 26 % du personnel embauché (191 personnes), et la rémunération moyenne s'élève à 32 204 \$ pour l'ensemble du personnel permanent.

### – Le personnel de création, de production et de diffusion

Le personnel de création, de production et de diffusion constitue le groupe d'employés associé directement à la réalisation de la mission de l'organisme. Il rassemble 83 % de tous les emplois (613 personnes). Ce personnel comprend le *personnel artistique* qui regroupe plusieurs professions artistiques<sup>17</sup> et le *personnel de production et de diffusion* qui assure le soutien technique aux performances artistiques ainsi qu'à la réalisation et à la diffusion des activités<sup>18</sup>. Ces emplois spécialisés exigent une formation de base et des compétences particulières. Le travail s'effectue dans des milieux complexes comme en témoignent la diversité, le nombre d'emplois et la grande mobilité du personnel.

La majorité du personnel de création, de production et de diffusion occupe un emploi temporaire ou intermittent au sein des organismes (81 %), et la rémunération moyenne atteint 4 208 \$. Les emplois permanents pour cette catégorie de personnel représentent 19 % des effectifs et la rémunération moyenne est de 33 319 \$.

La répartition du personnel selon les fonctions permet de constater que 73 % des emplois (445) sont liés à des activités artistiques. Le groupe des artistes et des interprètes est le plus important et regroupe plus de 60 % des effectifs artistiques (269). Il s'agit surtout d'emplois temporaires (77 %) dont la rémunération moyenne s'élève à 5 717 \$. La rémunération moyenne versée aux personnes qui occupent un emploi permanent (62) est de 28 303 \$ en 2004-2005.

**Tableau 9**

L'emploi et la rémunération du personnel affecté à la création, la production et la diffusion au sein des organismes de danse en 2004-2005 selon les fonctions

Personnel de création, production et diffusion	Permanent		Temporaire		L'ensemble du personnel	
	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne
<b>Personnel artistique</b>						
- direction artistique, metteur en scène, chorégraphe, etc.	23	46 143 \$	18	3 989 \$	41	27 636 \$
- artistes et interprètes	62	28 303 \$	207	5 717 \$	269	10 923 \$
- concepteurs (éclairage, costumes, etc.)	1	13 000 \$	71	3 563 \$	72	3 694 \$
- rédacteur, collaborateur, traducteur, etc.	-	-	8	757 \$	8	757 \$
- autres	6	42 057 \$	49	3 241 \$	55	7 475 \$
<b>Total Personnel artistique</b>	<b>92</b>	<b>33 494 \$</b>	<b>353</b>	<b>4 740 \$</b>	<b>445</b>	<b>10 684 \$</b>
<b>Personnel de production et diffusion</b>						
- directeur, responsable ou coordonnateur	13	31 826 \$	11	4 042 \$	24	19 092 \$
- personnel technique (régisseur, équipe de scène, etc.)	4	32 825 \$	107	2 727 \$	111	3 811 \$
- réviseur, graphisme, photographe, etc.	-	-	17	1 479 \$	17	1 479 \$
- autres	7	34 072 \$	9	6 312 \$	16	18 457 \$
<b>Total Personnel de production et diffusion</b>	<b>24</b>	<b>32 648 \$</b>	<b>144</b>	<b>2 904 \$</b>	<b>168</b>	<b>7 153 \$</b>
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>33 319 \$</b>	<b>497</b>	<b>4 208 \$</b>	<b>613</b>	<b>9 717 \$</b>

<sup>17</sup> Directeur artistique, metteur en scène, chorégraphe, danseur, concepteur d'éclairage et de costumes, etc.

<sup>18</sup> Directeur de production, technicien, régisseur, équipe de scène, etc.

La rémunération des artistes et interprètes permanents et temporaires varie toutefois selon la taille des organismes. Elle est de 32 018 \$ pour les artistes permanents (52) des organismes dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus, et de 8 250 \$ pour les postes temporaires (92). Elle s'élève à 11 080 \$ pour les artistes permanents (10) et à 3 855 \$ pour les artistes temporaires (70) dans les organismes dont les revenus annuels vont de 250 000 \$ à 499 999 \$. Pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$, aucun artiste permanent n'est embauché et la rémunération moyenne versée aux artistes temporaires (45) atteint 3 440 \$. Cette rémunération équivaut aux cachets moyens versés aux artistes par production et requiert d'eux de participer à plus d'une production ou d'occuper un autre emploi pour réaliser un revenu annuel acceptable.

À la direction artistique des organismes, 56 % des emplois sont permanents (23) et la rémunération moyenne est de 46 143 \$. La rémunération varie selon la taille des organismes : pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 500 000 \$, elle s'établit en moyenne à 75 844 \$, alors qu'elle s'élève à 33 865 \$ pour les organismes dont les revenus vont de 250 000 \$ à 499 999 \$, et à 31 000 \$ pour ceux qui réalisent des revenus inférieurs à 250 000 \$.

### – Le personnel de gestion

Le personnel de gestion est la composante administrative qui fait en sorte que l'organisme remplit sa mission de façon efficace et qu'il élabore des stratégies pour assurer son développement et le financement de ses activités. Il fournit également le soutien logistique nécessaire à la mise en marché des activités, aux campagnes de financement et à l'entretien des lieux, par exemple. Deux groupes distincts assurent les fonctions de gestion. D'une part, le *personnel administratif* se compose notamment du directeur général ou administratif, d'adjoints, de comptables et de secrétaires. Il est secondé par un conseil d'administration composé de bénévoles provenant des milieux artistiques et des affaires. D'autre part, l'*autre personnel de gestion* regroupe, entre autres, les responsables des communications et les agents de promotion et de financement. De plus en plus, ce personnel possède une formation en gestion et des compétences spécialisées.

**Tableau 10**

L'emploi et la rémunération du personnel de gestion  
au sein des organismes de danse en 2004-2005 selon les fonctions

Personnel de gestion	Permanent		Temporaire		L'ensemble du personnel	
	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne
<b>Personnel administratif</b>						
- directeur général, directeur administratif, etc.	25	42 735 \$	2	15 722 \$	27	40 734 \$
- soutien administratif (secrétariat, comptable, etc.)	25	19 939 \$	21	4 107 \$	46	12 711 \$
- autres	-	-	5	6 537 \$	5	6 537 \$
<b>Total Personnel administratif</b>	<b>50</b>	<b>31 337 \$</b>	<b>28</b>	<b>5 370 \$</b>	<b>78</b>	<b>22 016 \$</b>
<b>Autre personnel de gestion</b>						
- campagne de financement	5	35 926 \$	2	30 000 \$	7	34 233 \$
- personnel de communication et mise en marché	20	26 975 \$	19	5 988 \$	39	16 751 \$
<b>Total Autre personnel de gestion</b>	<b>25</b>	<b>28 765 \$</b>	<b>21</b>	<b>8 275 \$</b>	<b>46</b>	<b>19 411 \$</b>
<b>Total Personnel de gestion</b>	<b>75</b>	<b>30 480 \$</b>	<b>49</b>	<b>6 615 \$</b>	<b>124</b>	<b>21 049 \$</b>

Il est important de souligner que toutes les organisations ont besoin de ces composantes administratives. Pour certaines, en particulier les petites, le cumul des tâches est courant, et il arrive souvent que la même personne exerce plus d'une fonction et se charge de plusieurs des activités nécessaires à leur fonctionnement.

En 2004-2005, 124 personnes sont liées à la gestion des organismes, soit 17 % de l'ensemble du personnel. Environ deux personnes sur trois occupent un emploi permanent et la rémunération moyenne atteint 30 480 \$. Le personnel administratif représente 63 % des effectifs requis pour exercer les fonctions de gestion des organismes (78 personnes). Plus des deux tiers de ce personnel occupent un emploi permanent (50) et touchent une rémunération moyenne de 31 337 \$.

Les postes de directeur général ou administratif sont occupés par 27 personnes, et 93 % sont des emplois permanents (25). La rémunération moyenne versée au personnel permanent s'élève à 42 735 \$ et varie selon la taille des organismes. Elle se chiffre à 66 810 \$ pour les organismes dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus, mais elle ne dépasse guère 25 000 \$ pour ceux dont les revenus sont inférieurs.

Les autres fonctions de gestion (recherche de financement, mise en marché) dans les organismes sont assumées par 46 personnes, dont 55 % occupent un emploi permanent. En 2004-2005, 39 personnes sont affectées à la mise en marché des spectacles et des activités, et 64 % d'entre elles occupent un emploi permanent.

### 3

#### La diffusion des productions en danse

La concentration des organismes professionnels en danse dans les grands centres et leur difficulté à se produire hors des lieux spécialisés sont des facteurs qui influencent la diffusion des productions. Au cours des dernières années, les incitatifs à se rendre en région, *La danse sur les routes du Québec* et la *Bourse Rideau* visant à favoriser les rencontres entre producteurs et diffuseurs ont grandement contribué à accroître l'offre et la circulation des spectacles de danse sur le territoire québécois. À l'échelle nationale et internationale, le soutien financier accordé par les gouvernements et les marchés internationaux comme la *Conférence internationale des arts de la scène (CINARS)* contribue à augmenter la diffusion des productions québécoises à l'étranger et favorise le développement de nouveaux circuits et de nouvelles destinations.

#### 3.1

##### L'offre sur le marché québécois en 2005

Selon les données de l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*<sup>19</sup> de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec pour l'année 2005, 189 spectacles différents de danse ont été présentés sur l'ensemble du territoire québécois, qui ont donné lieu à 719 représentations et attiré 222 234 spectateurs. L'assistance moyenne par représentation s'élève à 309 spectateurs et le taux d'occupation de l'assistance payante sur le nombre de billets disponibles atteint 56,5 %. Il importe toutefois de mentionner que 16 % de l'assistance totale était composée de spectateurs ayant bénéficié d'un billet de faveur (entrée gratuite), ce qui contribue à porter le taux d'occupation à 67 % pour l'ensemble des spectacles présentés au public québécois.

La présentation de ces spectacles a généré des revenus de billetterie atteignant 5,7 M\$. Le revenu moyen par représentation s'élève à 7 982 \$, tandis que le revenu moyen par spectateur payant (ou prix moyen du billet sans les taxes) est de 30,72 \$. Ce revenu moyen s'élève à 25,82 \$ pour l'ensemble des spectateurs.

##### – La provenance des spectacles

La majorité des spectacles de danse présentés au Québec en 2005 sont produits par des organismes québécois : 68 % sont des productions québécoises (129) et 32 %, des productions canadiennes ou internationales (60). Les productions québécoises ont offert 522 représentations à l'échelle du Québec, soit l'équivalent de 72 % de toutes les représentations de l'année. Elles ont permis de rejoindre plus de 140 000 spectateurs, de générer des revenus de billetterie de 3,1 M\$, et d'obtenir un taux d'occupation de 68 %. Le prix moyen du billet est de 26,25 \$ par spectateur payant.

Quant aux productions provenant de l'extérieur, les 197 représentations diffusées au Québec ont attiré près de 82 000 spectateurs, de générer des revenus de billetterie de 2,6 M\$ et d'avoir un taux d'occupation de 65 %. Le prix moyen du billet s'élève à 38,16 \$ par spectateur, un prix supérieur à celui des productions québécoises.

---

<sup>19</sup> L'enquête porte sur les spectacles en arts de la scène et sur les représentations payantes. Elle est menée auprès de tous les établissements constituant l'univers de l'enquête. Les résultats sont disponibles sur le site Web de l'Observatoire de la culture et des communications : [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire).

**Tableau 11**

Spectacles de danse au Québec en 2005 selon la provenance et le public cible

Spectacles de danse	Provenance		Public cible		Total
	Québec	Autres provenances	Pour enfant ou la jeunesse	Destinés aux adultes	
Spectacles différents	129	60	10	179	189
Nombre de représentations	522	197	42	677	719
Assistance totale	140 291	81 943	8789	213 445	222 234
- assistance payante	118 587	68 197	7390	179 394	186 784
- assistance avec billet de faveur	21 704	13 746	1399	34 051	35 450
Billets disponibles	205 063	125 755	16124	314 694	330 818
Taux d'occupation avec billet faveur*	68,4	65,2	54,5	67,8	67,2
Taux d'occupation de l'assistance payante	57,8	54,2	45,8	57,0	56,5
Revenus de billetterie	3 111 565	2 627 168	44 973	5 693 760	5 738 733

\*Taux d'occupation : proportion du nombre total de spectateurs ou de spectateurs payants par rapport au nombre de billets disponibles.

**– Les régions de diffusion**

En 2005, la région de Montréal accapare à elle seule 78 % des représentations (561) et 76 % de l'assistance totale (incluant les billets de faveur) en danse. Le taux d'occupation atteint 70 % et le revenu moyen par spectateur est de 29,18 \$. Les 65 représentations offertes dans la région de la Capitale-Nationale attirent plus de 22 500 spectateurs, obtiennent le meilleur taux d'occupation (plus de 85 %) et génèrent un revenu moyen par spectateur de 20,70 \$. Les 93 représentations offertes dans les autres régions rejoignent près de 31 000 spectateurs, obtiennent un taux d'occupation de 50 % et réalisent un revenu moyen par spectateur de 11,16 \$, un prix nettement inférieur à ceux des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale.

**Tableau 12**

Spectacles de danse au Québec en 2005 selon un regroupement des régions

Spectacles de danse	Capitale-Nationale	Montréal	Autres régions
Nombre de représentations	65	561	93
Assistance totale	22 506	168 930	30 798
Assistance moyenne par représentation	346	301	331
Billets disponibles	26 409	242 089	62 320
Taux d'occupation avec billet de faveur (%)	85,2	69,8	49,4
Revenus de billetterie	465 938	4 929 230	343 565
Revenu moyen par spectateur (avec billet de faveur)	20,70	29,18	11,16
Revenu moyen par représentation	7 168	8 787	3 694

**3.2****La diffusion hors Québec des productions québécoises<sup>20</sup>**

La diffusion hors Québec des productions en danse représente un enjeu important pour les organismes de danse québécois. Conquérir de nouveaux marchés pour accroître la durée de vie des productions et pour étendre la renommée des œuvres québécoises ailleurs au pays et à l'étranger est devenu une source de revenus importante qui permet de rentabiliser certaines productions et d'offrir aux artistes la possibilité d'enrichir leur pratique au contact de pairs et de publics étrangers. L'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec permet aux

<sup>20</sup> Les données présentées ici proviennent des rapports déposés par les organismes qui ont obtenu une aide financière du Conseil dans le cadre du programme *Diffusion hors Québec des arts de la scène*. Seuls les projets relatifs aux volets *Soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec* et *Soutien au développement hors Québec des organismes* ont été retenus. Il est important de mentionner que l'information présentée ici ne concerne que ces organismes, alors que plusieurs tournées à l'extérieur du Québec peuvent être réalisées sans l'appui financier du Conseil.

organismes de réaliser leurs projets de tournées à l'extérieur du Québec. Au cours des cinq dernières années, 32 organismes de danse ont bénéficié d'un soutien financier pour se produire à l'extérieur du Québec. Ils ont effectué 118 tournées et donné 1 090 représentations dans les autres provinces canadiennes et dans une quarantaine de pays.

#### – Les destinations des tournées hors Québec

En 2004-2005, les productions québécoises en danse sont présentées dans 18 pays (incluant les autres provinces canadiennes). Leurs principaux marchés de diffusion demeurent l'Europe et l'Amérique du Nord. L'Europe devance nettement le peloton avec 56 % de toutes les représentations offertes, comparativement à 61 % en 2000-2001. Le nombre de représentations sur ce continent est passé de 92 à 146 au cours des cinq dernières années, soit une hausse de près de 60 % et une offre additionnelle de 54 représentations en 2004-2005.

De leur côté, les pays du continent américain voient 105 des représentations offertes hors Québec en 2004-2005, soit 40 % de l'ensemble, contre 56 en 2000-2001 (37 % de toutes les représentations). Les organismes de danse donnent 49 représentations de plus, une hausse de 88 % au cours des cinq dernières années. La grande majorité de ces représentations sont offertes dans les autres provinces canadiennes. Le nombre de représentations passe ainsi de 27 à 60, soit une augmentation de 122 % de l'offre en territoire canadien depuis 2000-2001.

**Tableau 13**

Nombre de représentations en tournée hors Québec des organismes de danse par continent et pays visité

Continent	Pays	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Amérique	Canada	27	39	26	78	60
	États-Unis	21	6	10	61	37
	Mexique	-	6	13	4	8
	Brésil	8	-	9	-	-
	Guatemala	-	1	-	-	-
<b>Total Amérique</b>		<b>56</b>	<b>52</b>	<b>58</b>	<b>143</b>	<b>105</b>
Europe	France	31	9	68	61	39
	Espagne	4	-	-	6	6
	Belgique	6	10	14	10	8
	Royaume-Uni	13	5	-	-	28
	Suisse	8	6	3	3	-
	Allemagne	11	8	40	12	24
	Italie	-	6	7	28	7
	Autriche	4	3	8	9	3
	Pays-Bas	10	3	7	4	13
	Autres	5	17	15	31	18
<b>Total Europe</b>		<b>92</b>	<b>67</b>	<b>162</b>	<b>164</b>	<b>146</b>
Asie	Japon	2	-	-	7	4
	Corée	-	-	-	5	-
	Chine	-	4	-	-	-
	Autres	-	7	2	-	8
<b>Total Asie</b>		<b>2</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Total Océanie</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>
<b>Total Afrique</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Grand total</b>		<b>150</b>	<b>130</b>	<b>223</b>	<b>324</b>	<b>263</b>

En 2004-2005, 27 % des représentations données sur le continent européen sont présentés en France (39). Les autres pays d'Europe les plus visités sont le Royaume-Uni (28) et l'Allemagne (24). Dans certains pays, le nombre de représentations offertes s'est considérablement accru comparativement à 2000-2001, par exemple au Royaume-Uni (+15) et en Allemagne. Dans d'autres comme la France, le nombre de représentations est moindre comparativement à 2000-2001, plus particulièrement par rapport à 2003-2004 et à 2002-2003.

L'année 2003-2004 a marqué un sommet dans le nombre de représentations diffusées à l'extérieur du Québec pour la période observée. En effet, 324 représentations ont été offertes hors Québec, dont près de la moitié dans les autres provinces canadiennes (78) et aux États-Unis (61).

## 4 Le public de la danse<sup>21</sup>

Les organismes de danse dépendent largement de la faveur du public. Ils doivent développer une mise en marché dynamique et persuasive pour rejoindre et fidéliser celui-ci, jeune comme adulte. Mais qui assiste aux spectacles de danse professionnelle au Québec ? Quelles sont les caractéristiques socioéconomiques des spectateurs ?

### 4.1 Les milieux sociaux

Le taux d'assistance de la population adulte<sup>22</sup> (âgée de 15 ans et plus) aux représentations des organismes professionnels de danse s'établit à près de 14 % en 2004 au Québec ce qui représente un peu plus d'un Québécois sur dix. Le taux d'assistance de la population féminine est toutefois supérieur à celui de la population masculine, 16 % contre 12 % pour les hommes.

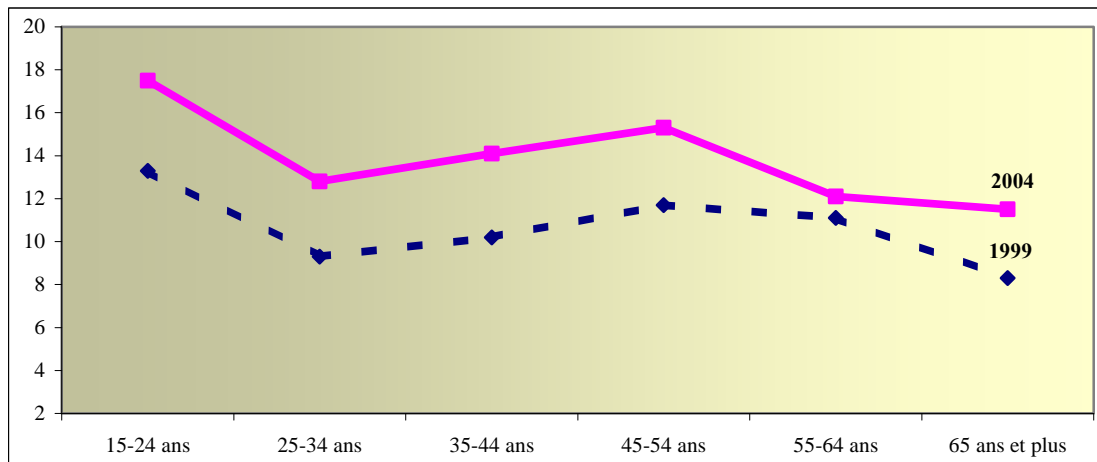
L'âge influence le taux d'assistance à un spectacle de danse. La majorité des spectateurs ont moins de 45 ans. En effet, ce sont les Québécois âgés de 15 à 25 ans qui assistent le plus aux spectacles, et leur taux d'assistance représente 18 % de ce groupe d'âge. De 25 à 44 ans, le taux se situe à 13 %. Au-delà de 45 ans, il diminue très rapidement, passant de 15 % pour la population âgée de 45 à 54 ans à 12 % et moins pour celle âgée de 55 ans et plus.

La scolarité est la variable qui semble agir le plus sur les comportements de la population. Les personnes possédant un diplôme universitaire (plus de 16 ans de scolarité) ont un taux d'assistance de 18 % contre 7 % des personnes n'ayant pas dépassé le niveau primaire. Plus la scolarité est élevée, plus le taux d'assistance tend à augmenter.

Au cours des cinq dernières années, nous remarquons une hausse du taux d'assistance aux spectacles de danse. Les Québécois ont été plus nombreux à assister à des spectacles de danse professionnelle en 2004 qu'en 1999, et le taux est passé de plus de 10 % à près de 14 %. Tous les groupes d'âge ont enregistré une hausse significative de leur taux d'assistance comme en témoigne le Graphique III.

**Graphique III**

Taux d'assistance à des spectacles de danse professionnelle selon le groupe d'âge en 1999 et en 2004



<sup>21</sup> Les données utilisées proviennent des enquêtes du ministère de la Culture et des Communications sur les pratiques culturelles au Québec, en 1999 et 2004. Les données des tableaux sont exprimées en pourcentages de la population ou d'un groupe visé.

<sup>22</sup> Personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exception de celles qui habitent des ménages collectifs (pensionnats, résidences pour personnes âgées, etc.) qui ont assisté à un spectacle de danse au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête.

**Tableau 14**

Taux d'assistance aux spectacles de danse professionnelle  
selon les milieux sociaux en 1999 et 2004

Population de 15 ans et plus	1999	2004
<b>Ensemble</b>	10,6	13,9
<b>Sexe</b>		
Féminin	12,1	15,7
Masculin	9,1	12,0
<b>Groupe d'âge</b>		
15-24 ans	13,3	17,5
25-34 ans	9,3	12,8
35-44 ans	10,2	14,1
45-54 ans	11,7	15,3
55-64 ans	11,1	12,1
65 ans et plus	8,3	11,5
<b>Langue parlée à la maison</b>		
Français	9,4	13,6
Anglais	17,2	16,1
Autre	15,9	14,7
<b>Niveau d'études</b>		
Primaire	8,1	7,1
Secondaire	7,7	11,9
Collégial	11,2	13,9
Universitaire	14,9	17,6
<b>Situation</b>		
Personne active	10,9	14,4
Personne inactive	8,8	11,6
Étudiant ou étudiante	13,5	18,4

## 4.2

### Le territoire québécois

Sur le territoire québécois, l'assistance à des spectacles de danse professionnelle est une sortie fréquente dans plusieurs régions. En 2004, les taux les plus élevés et supérieurs à la moyenne québécoise sont observés dans les régions de Montréal (18 %), de Chaudière-Appalaches (16 %), de Lanaudière (16 %), de l'Outaouais et de la Mauricie (14 %). Les régions des Laurentides, de la Montérégie, de la Côte-Nord, de Laval et de la Capitale-Nationale affichent des taux légèrement inférieurs à la moyenne provinciale (de 12 % à 13 %).

À l'exception de la région du Nord-du-Québec, les taux d'assistance aux spectacles de danse professionnelle dans les régions sont plus élevés en 2004 qu'en 1999. Pour certaines régions, en particulier celles de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, des Laurentides et de la Capitale-Nationale, les gains sont de cinq points et plus durant cette période. Cela constitue une croissance importante du public de la danse, démontre un intérêt accru pour cette forme d'expression artistique, et un meilleur accès de la population à ces spectacles sur l'ensemble du territoire québécois.

**Tableau 15**

Taux d'assistance aux spectacles de danse professionnelle  
selon les régions en 1999 et 2004

Population de 15 ans et plus	1999	2004
Bas-Saint-Laurent	8,2	10,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,0	11,0
Capitale-Nationale	7,1	11,9
Mauricie	9,2	13,6
Estrie	10,7	11,0
Montréal	16,2	17,6
Outaouais	11,7	13,9
Abitibi-Témiscamingue	4,6	8,5
Côte-Nord	9,9	12,3
Nord-du-Québec	5,4	4,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8,1	10,0
Chaudière-Appalaches	7,6	16,3
Laval	9,7	12,1
Lanaudière	9,5	15,8
Laurentides	7,6	13,2
Montérégie	9,8	12,6
Centre-du-Québec	6,4	10,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>10,6</b>	<b>13,9</b>

### Conclusion

Le secteur de la danse professionnelle a connu un bel essor au Québec au cours des cinquante dernières années. Un nombre important d'organismes ont été fondés pour créer, produire et diffuser des œuvres chorégraphiques dans des styles diversifiés et offrir au public un éventail de productions québécoises de qualité. Le nombre de représentations en danse diffusées sur l'ensemble du territoire québécois et à l'extérieur du Québec a connu une forte croissance, ce qui a augmenté la visibilité de cette forme d'expression artistique à l'échelle locale, nationale et internationale. L'accroissement du nombre de spectacles de danse et l'intérêt du public québécois sont également des aspects importants de l'évolution et du développement de ce secteur, principalement au cours des dernières années. Ce développement s'est accompagné de l'appui financier essentiel des différents ordres de gouvernement (provincial, fédéral et municipal) pour appuyer les projets de création, de production et de diffusion.

Il n'en demeure pas moins que malgré cette évolution et les succès remarquables, le secteur de la danse compte toujours un nombre important de petits organismes, dispose de ressources financières limitées et éprouve certaines difficultés à intéresser les entreprises privées à contribuer à son financement. En outre, ce secteur manque de ressources humaines en raison principalement de la faible rémunération proposée, et de la difficulté à recruter et à retenir les travailleurs culturels et les gestionnaires expérimentés. Il embauche des artistes dont le corps est le principal outil de travail, et ceux-ci doivent travailler régulièrement ou occuper différents emplois pour obtenir un niveau de rémunération acceptable.

Ce numéro des *Constats du CALQ* a dressé le portrait de la danse professionnelle au Québec à partir des renseignements actuellement disponibles pour qu'il serve d'outil de référence et de travail à tous ceux et celles qui cherchent à mieux connaître ce secteur. Il a présenté les principales données statistiques d'un secteur dont l'importance ne cesse de croître au Québec et à l'extérieur. Il n'a nullement la prétention d'être exhaustif.

## Références

Audet, C. et Hardy, G., *Les organismes de production en danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1995-1995 à 1997-1998*, Conseil des arts et des lettres du Québec, octobre 2000, 38 p.

Gagnon, L., *Danser aujourd'hui*, Cahier de théâtre JEU, numéro 119, 2006, p. 4-102

Garon, R., *La pratique culturelle au Québec en 2004 – Recueil statistique*, ministère de la Culture et des Communications, octobre 2005, p. 144.

Garon, R., *Déchiffrer la culture au Québec – 20 ans de pratiques culturelles*, Les Publications du Québec, 2004, p. 189-202.

Garon, R., *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois 1999 – Dossier statistique*, ministère de la Culture et des Communications, décembre 2000, p. 185.

Garon, R., *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, 1999 - Données régionales*, ministère de la Culture et des Communications, décembre 2000, p. 177.

Hardy, G., « Le soutien financier du Conseil aux écrivains et aux artistes professionnels », *Constats du CALQ*, n° 13, octobre 2006, 20 p.

Hardy, G., « L'économie des tournées québécoises en arts de la scène », *Constats du CALQ*, n° 10, janvier 2006, 28 p.

Routhier, C., « La fréquentation des arts de la scène en 2005 », *Statistiques en bref*, Observatoire de la culture et des communications du Québec, n° 22, juillet 2006, 16 p.

Sully, A., *Les professions artistiques et culturelles des secteurs de la culture et des communications au Québec 1991-2001 – Portrait et tendances, données du recensement de 2001*, ministère de la Culture et des Communications, mars 2005, p. 40-62.

**Recherche et rédaction** : Gaëtan Hardy

**Avec la collaboration de** : Marie Daveluy, Lyne Lanthier et Mireille Martin du Conseil des arts et des lettres du Québec, et Lorraine Hébert du Regroupement québécois de la danse (RQD)

**Compilation statistique** : Christiane Gagnon

**Supervision** : Gaëtan Gosselin, directeur

Direction du développement, de l'action régionale et internationale

Nicole Doucet, directrice – Direction de la musique et de la danse

**Révision** : Yves Amesse

**Édition** : Julie Dufresne et Geneviève Picard

Direction des relations publiques

ISSN 1496-7375

La traduction ou la reproduction totale ou partielle du présent bulletin sont autorisées à condition de mentionner la source. Ce bulletin est disponible en format PDF sur le site Web du Conseil : [www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)

Pour être informé de la parution de ce bulletin, veuillez envoyer un message à [constats@calq.gouv.qc.ca](mailto:constats@calq.gouv.qc.ca) ayant pour sujet « Abonnement ». Précisez votre nom et celui de l'organisme auquel vous êtes rattaché, s'il y a lieu.

**La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes.**

**Conseil des arts et des lettres  
du Québec**

**Québec** (Siège social)  
79, boul. René-Lévesque Est  
3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418-643-1707  
Sans frais : 1-800-897-1707  
Télécopieur : 418-643-4558

**Montréal**  
500, place d'Armes  
15<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 514-864-3350  
Sans frais : 1-800-608-3350  
Télécopieur : 514-864-4161

**Numéros déjà parus**

1	Profil des artistes boursiers du Conseil en 1999-2000	Janvier 2002
2	Le secteur des arts et des lettres au Québec : l'évolution de son financement par le Conseil des arts et des lettres	Mai 2002
3	La diffusion des productions québécoises à l'extérieur du Québec et l'accueil des productions étrangères en arts de la scène en 2000-2001	Novembre 2002
4	La circulation des productions québécoises en arts de la scène au Québec en 2000-2001	Février 2003
5	Le financement privé des arts et des lettres au Québec	Juillet 2003
6	La diffusion hors Québec des productions québécoises en arts de la scène de 2000-2001 à 2002-2003	Mai 2004
7	Impact des sommes additionnelles au Conseil des arts et des lettres du Québec sur les conditions de création, de production et de diffusion	Juin 2004
8	Les expositions d'art contemporain dans les centres d'artistes en arts visuels au Québec	Juillet 2004
9	Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes, écrivains et organismes artistiques de 1994-1995 à 2003-2004	Février 2005
10	L'économie des tournées québécoises en arts de la scène	Janvier 2006
11	L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004	Mars 2006
12	Les centres d'artistes en arts visuels – Profil économique 2003-2004	Juin 2006
13	Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes et aux écrivains professionnels	Septembre 2006

## Annexe 1

Revenus, dépenses et nombre de représentations pour l'ensemble des organismes de production en danse  
soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1998-1999 à 2004-2005 (en milliers de \$)

Profil économique	1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre d'organismes	16		18		20		21		22		22		22	
<b>Revenus</b>														
<b>Revenus totaux d'exploitation</b>	<b>7 437,0</b>	<b>43,2</b>	<b>7 093,7</b>	<b>39,7</b>	<b>6 711,7</b>	<b>35,1</b>	<b>6 408,1</b>	<b>30,9</b>	<b>8 849,4</b>	<b>38,5</b>	<b>9 589,2</b>	<b>38,7</b>	<b>7 008,0</b>	<b>34,0</b>
– revenus de spectacles	6 335,0	36,8	6 088,2	34,1	5 413,0	28,3	4 986,9	24,1	6 023,1	26,2	7 313,4	29,5	4 884,2	23,7
– marché québécois	2 621,4	15,2	2 220,8	12,4	2 330,6	12,2	2 890,4	14,0	2 431,7	10,6	4 513,6	18,3	2 833,1	13,7
– marché hors Québec	3 713,6	21,6	3 867,4	21,6	3 082,3	16,1	2 096,6	10,1	3 591,4	15,6	2 799,9	11,3	2 051,1	9,9
– coproduction	644,3	3,7	369,4	2,1	262,8	1,4	277,6	1,3	515,7	2,2	936,2	3,8	383,3	1,9
– autres revenus	457,7	2,7	636,1	3,6	1 035,9	5,4	1 143,6	5,5	2 310,7	10,1	1 339,6	5,4	1 740,5	8,4
<b>Aide privée</b>	<b>1 534,7</b>	<b>8,9</b>	<b>1 548,6</b>	<b>8,7</b>	<b>2 371,4</b>	<b>12,4</b>	<b>2 588,5</b>	<b>12,5</b>	<b>2 190,6</b>	<b>9,5</b>	<b>2 476,5</b>	<b>10,0</b>	<b>2 591,4</b>	<b>12,6</b>
<b>Aide publique</b>	<b>8 259,9</b>	<b>47,9</b>	<b>9 227,1</b>	<b>51,6</b>	<b>10 016,7</b>	<b>52,4</b>	<b>11 728,9</b>	<b>56,6</b>	<b>11 935,6</b>	<b>51,9</b>	<b>12 718,6</b>	<b>51,3</b>	<b>11 036,5</b>	<b>53,5</b>
– gouvernement du Québec	4 250,5	24,7	4 587,1	25,7	5 483,8	28,7	7 205,3	34,8	6 333,8	27,6	6 679,9	27,0	5 829,5	28,2
– gouvernement fédéral	3 139,5	18,2	3 667,6	20,5	3 629,9	19,0	3 704,6	17,9	4 710,9	20,5	5 029,1	20,3	4 251,2	20,6
– administrations municipales	869,9	5,0	968,7	5,4	902,5	4,7	819,0	4,0%	882,8	3,8	902,4	3,6	955,8	4,6
– autres partenaires	-	-	3,6	0,0	0,5	0,0	-	-	8,0	0,0	107,3	0,4	-	-
<b>Total Revenus</b>	<b>17 231,6</b>	<b>100,0</b>	<b>17 869,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>19 099,7</b>	<b>100,0</b>	<b>20 725,6</b>	<b>100,0</b>	<b>22 975,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>24 784,3</b>	<b>100,0</b>	<b>20 636,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses</b>														
<b>Dépenses totales de création, de production et de diffusion</b>	<b>13 352,1</b>	<b>79,2</b>	<b>14 282,3</b>	<b>76,8</b>	<b>13 744,0</b>	<b>73,2</b>	<b>14 241,3</b>	<b>72,1</b>	<b>16 849,4</b>	<b>71,1</b>	<b>17 990,3</b>	<b>69,8</b>	<b>13 725,1</b>	<b>66,9</b>
– salaires, cachets, droits et honoraires	6 207,2	36,8	6 424,1	34,5	6 550,5	34,9	7 244,2	36,7	8 085,4	34,1	8 788,9	34,1	7 602,9	37,1
– autres dépenses de production	7 145,0	42,4	7 858,1	42,2	7 193,5	38,3	6 997,1	35,4	8 764,1	37,0	9 201,4	35,7	6 122,2	29,8%
<b>Dépenses totales de gestion</b>	<b>3 499,0</b>	<b>20,8</b>	<b>4 324,4</b>	<b>23,2</b>	<b>5 029,5</b>	<b>26,8</b>	<b>5 511,0</b>	<b>27,9</b>	<b>6 849,9</b>	<b>28,9</b>	<b>7 775,4</b>	<b>30,2</b>	<b>6 791,4</b>	<b>33,1</b>
– salaires et honoraires	1 908,0	11,3	2 151,2	11,6	2 392,2	12,7	2 764,0	14,0	3 291,1	13,9	3 440,3	13,4	2 995,6	14,6
– autres dépenses de gestion	1 591,1	9,4	2 173,3	11,7	2 637,3	14,0	2 747,0	13,9	3 558,8	15,0	4 335,1	16,8	3 795,8	18,5
<b>Total Dépenses</b>	<b>16 851,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 606,7</b>	<b>100,0</b>	<b>18 773,5</b>	<b>100,0</b>	<b>19 752,3</b>	<b>100,0</b>	<b>23 699,4</b>	<b>100,0</b>	<b>25 765,7</b>	<b>100,0</b>	<b>20 516,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Représentations</b>														
<b>Nombre total de représentations</b>	<b>485</b>		<b>571</b>		<b>533</b>		<b>603</b>		<b>633</b>		<b>650</b>		<b>501</b>	
– au Québec	369		380		286		364		355		332		297	
– hors Québec	116		191		247		239		278		318		204	

Conseil des arts et des lettres du Québec

## Annexe 2

Revenus, dépenses et nombre de représentations des organismes de production en danse  
soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1998-1999 à 2004-2005  
ayant des revenus annuels de moins de 250 000 \$ (en milliers de \$)

Profil économique	1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre d'organismes	2		3		5		3		4		4		5	
<b>Revenus</b>														
<b>Revenus totaux d'exploitation</b>	<b>59,5</b>	<b>14,0</b>	<b>116,5</b>	<b>18,7</b>	<b>186,5</b>	<b>17,9</b>	<b>91,6</b>	<b>17,8</b>	<b>91,1</b>	<b>11,5</b>	<b>93,5</b>	<b>12,4%</b>	<b>192,0</b>	<b>20,0</b>
– revenus de spectacles	45,6	10,8	68,0	10,9	133,0	12,8	44,2	8,6	59,9	7,5	89,3	11,9	129,5	13,5
– marché québécois	45,6	10,8	55,0	8,9	99,8	9,6	42,1	8,2	30,2	3,7	75,4	10,0	119,4	12,4
– marché hors Québec	-	-	13,0	2,1	33,2	3,2	2,1	0,4	29,7	3,7	13,9	1,8	10,2	1,1
– coproduction	6,0	1,4	32,5	5,2	10,0	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-
– autres revenus	7,9	1,9	16,0	2,6	43,4	4,2	47,4	9,2	31,3	3,9	4,3	0,6	62,5	6,5
<b>Aide privée</b>	<b>17,1</b>	<b>4,0</b>	<b>31,9</b>	<b>5,1</b>	<b>32,9</b>	<b>3,2</b>	<b>2,0</b>	<b>0,4</b>	<b>11,6</b>	<b>1,5</b>	<b>15,7</b>	<b>2,1</b>	<b>25,8</b>	<b>2,7</b>
<b>Aide publique</b>	<b>347,3</b>	<b>81,9</b>	<b>473,5</b>	<b>76,1%</b>	<b>821,5</b>	<b>78,9</b>	<b>420,2</b>	<b>81,8</b>	<b>692,2</b>	<b>87,1</b>	<b>643,3</b>	<b>85,5</b>	<b>744,2</b>	<b>77,4</b>
– gouvernement du Québec	154,4	36,4	251,1	40,4	500,7	48,1	254,8	49,6	402,4	50,6	349,5	46,4	392,7	40,8
– gouvernement fédéral	152,4	36,0	140,8	22,6	270,3	26,0	148,4	28,9	243,8	30,7	239,5	31,8	270,4	28,1
– administrations municipales	40,5	9,6	81,6	13,1	50,0	4,8	17,0	3,3	46,0	5,8	50,9	6,8	81,2	8,4
– autres partenaires	-	-	-	-	0,5	0,0-	-	-	-	-	3,4	0,4	-	-
<b>Total Revenus</b>	<b>423,9</b>	<b>100,0</b>	<b>621,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1 040,8</b>	<b>100,0</b>	<b>513,8</b>	<b>100,0</b>	<b>795,0</b>	<b>100,0</b>	<b>752,6</b>	<b>100,0</b>	<b>962,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses</b>														
<b>Dépenses totales de création, de production et de diffusion</b>	<b>250,3</b>	<b>55,7</b>	<b>368,6</b>	<b>59,4</b>	<b>787,7</b>	<b>73,6</b>	<b>334,3</b>	<b>67,3</b>	<b>480,3</b>	<b>60,4</b>	<b>485,2</b>	<b>63,4</b>	<b>638,2</b>	<b>63,6</b>
– salaires, cachets, droits et honoraires	161,3	35,9	234,3	37,7	388,1	36,3	175,3	35,3	327,6	41,2	328,7	43,0	448,9	44,7
– autres dépenses de production	89,0	19,8	134,3	21,6	399,5	37,3	159,1	32,0	152,7	19,2	156,4	20,5	189,3	18,9
<b>Dépenses totales de gestion</b>	<b>199,1</b>	<b>44,3</b>	<b>252,0</b>	<b>40,6</b>	<b>282,2</b>	<b>26,4%</b>	<b>162,1</b>	<b>32,7</b>	<b>314,3</b>	<b>39,6</b>	<b>279,7</b>	<b>36,6</b>	<b>365,7</b>	<b>36,4</b>
– salaires et honoraires	148,0	32,9	136,2	21,9	150,6	14,1	95,7	19,3	194,0	24,4	169,6	22,2	241,7	24,1
– autres dépenses de gestion	51,0	11,4	115,8	18,7	131,6	12,3	66,4	13,4	120,3	15,1	110,1	14,4	124,0	12,3
<b>Total Dépenses</b>	<b>449,4</b>	<b>100,0</b>	<b>620,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 069,9</b>	<b>100,0</b>	<b>496,4</b>	<b>100,0</b>	<b>794,6</b>	<b>100,0</b>	<b>764,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1 003,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Représentations</b>														
<b>Nombre total de représentations</b>	<b>32</b>		<b>47</b>		<b>74</b>		<b>28</b>		<b>31</b>		<b>61</b>		<b>67</b>	
– au Québec	32		45		43		26		24		45		31	
– hors Québec	-		2		31		2		7		16		6	

### Annexe 3

Revenus, dépenses et nombre de représentations des organismes de production en danse  
soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1998-1999 à 2004-2005  
ayant des revenus annuels de 250 000 \$ à 499 999 \$ (en milliers de \$)

Profil économique	1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre d'organismes	7		9		8		10		11		9		10	
<b>Revenus</b>														
<b>Revenus totaux d'exploitation</b>	<b>833,4</b>	<b>34,6</b>	<b>952,8</b>	<b>31,0</b>	<b>923,5</b>	<b>31,5</b>	<b>1 007,5</b>	<b>27,1</b>	<b>1 174,4</b>	<b>28,8</b>	<b>752,7</b>	<b>23,8</b>	<b>880,9</b>	<b>25,7</b>
– revenus de spectacles	647,4	26,9	570,1	18,6	529,1	18,1	666,9	17,9	583,4	14,3	389,6	12,3	467,6	13,6
– marché québécois	345,4	14,4	167,9	5,4	225,0	7,7	388,0	10,4	243,7	6,0	260,8	8,3	204,4	6,0
– marché hors Québec	302,0	12,5	402,2	13,1	304,1	10,4	279,0	7,5	339,6	8,3	128,8	4,1	263,2	7,7
– coproduction	78,8	3,3	187,1	6,1	140,0	4,8	156,8	4,2	170,0	4,2	103,0	3,3	96,6	2,8
– autres revenus	107,1	4,4	195,6	6,4%	254,4	8,7	183,7	4,9	421,0	10,3	260,2	8,2	316,8	9,2
<b>Aide privée</b>	<b>172,4</b>	<b>7,2</b>	<b>90,1</b>	<b>2,9</b>	<b>205,2</b>	<b>7,0</b>	<b>244,7</b>	<b>6,6</b>	<b>230,3</b>	<b>5,7</b>	<b>181,8</b>	<b>5,8</b>	<b>283,1</b>	<b>8,2</b>
<b>Aide publique</b>	<b>1 402,4</b>	<b>58,2</b>	<b>2 029,5</b>	<b>66,1</b>	<b>1 802,4</b>	<b>61,5</b>	<b>2 469,4</b>	<b>66,4</b>	<b>2 668,4</b>	<b>65,5</b>	<b>2 226,5</b>	<b>70,4</b>	<b>2 268,3</b>	<b>66,1</b>
– gouvernement du Québec	772,3	32,1	909,5	29,6	1 008,8	34,4	1 509,8	40,6	1 447,3	35,5	1 184,2	37,5	1 109,2	32,3
– gouvernement fédéral	435,5	18,1	869,1	28,3	604,3	20,6	771,4	20,7	1 011,3	24,8	849,7	26,9	936,3	27,3
– administrations municipales	194,6	8,1	248,1	8,1	189,3	6,5	188,2	5,1	201,8	5,0	186,4	5,9	222,8	6,5
– autres partenaires	-	-	2,7	0,1	-	-	-	-	8,0	0,2	6,2	0,2	-	-
<b>Total Revenus</b>	<b>2 408,2</b>	<b>100,0</b>	<b>3 072,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2 931,1</b>	<b>100,0</b>	<b>3 721,6</b>	<b>100,0</b>	<b>4 073,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3 161,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 432,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses</b>														
<b>Dépenses totales de création, de production et de diffusion</b>	<b>1 770,6</b>	<b>71,6</b>	<b>2 165,8</b>	<b>70,7</b>	<b>1 847,2</b>	<b>65,5</b>	<b>2 400,2</b>	<b>67,6</b>	<b>2 520,2</b>	<b>61,5</b>	<b>1 749,3</b>	<b>54,5</b>	<b>1 965,7</b>	<b>57,2</b>
– salaires, cachets, droits et honoraires	960,2	38,8	1 195,3	39,0	994,8	35,3	1 388,2	39,1	1 367,9	33,4	1 059,3	33,0	1 174,5	34,2
– autres dépenses de production	810,5	32,8	970,6	31,7	852,4	30,2	1 012,0	28,5	1 152,3	28,1	690,0	21,5	791,2	23,0
<b>Dépenses totales de gestion</b>	<b>703,2</b>	<b>28,4</b>	<b>896,4</b>	<b>29,3</b>	<b>974,2</b>	<b>34,5</b>	<b>1 151,0</b>	<b>32,4</b>	<b>1 580,5</b>	<b>38,5</b>	<b>1 460,2</b>	<b>45,5</b>	<b>1 470,4</b>	<b>42,8</b>
– salaires et honoraires	387,6	15,7	487,0	15,9	553,9	19,6	677,0	19,1	889,8	21,7	790,1	24,6	799,8	23,3
– autres dépenses de gestion	315,6	12,8	409,3	13,4	420,2	14,9	474,0	13,3	690,7	16,8	670,2	20,9	670,6	19,5
<b>Total Dépenses</b>	<b>2 473,9</b>	<b>100,0</b>	<b>3 062,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 821,4</b>	<b>100,0</b>	<b>3 551,2</b>	<b>100,0</b>	<b>4 100,8</b>	<b>100,0</b>	<b>3 209,5</b>	<b>100,0</b>	<b>3 436,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Représentations</b>														
<b>Nombre total de représentations</b>	<b>152</b>		<b>206</b>		<b>164</b>		<b>250</b>		<b>240</b>		<b>192</b>		<b>195</b>	
– au Québec	237		139		108		178		172		155		125	
– hors Québec	15		67		56		72		68		37		70	

#### Annexe 4

Revenus, dépenses et nombre de représentations des organismes de production en danse  
soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1998-1999 à 2004-2005  
ayant des revenus annuels de 500 000 \$ et plus (en milliers de \$)

Profil économique	1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre d'organismes	7		6		7		8		7		9		7	
<b>Revenus</b>														
<b>Revenus totaux d'exploitation</b>	<b>6 544,2</b>	<b>45,4</b>	<b>6 024,4</b>	<b>42,5</b>	<b>5 601,7</b>	<b>37,0</b>	<b>5 309,0</b>	<b>32,2</b>	<b>7 583,9</b>	<b>41,9</b>	<b>8 742,9</b>	<b>41,9</b>	<b>5 935,1</b>	<b>36,5</b>
– revenus de spectacles	5 642,0	39,2	5 450,2	38,4	4 750,8	31,4	4 275,8	25,9	5 379,8	29,7	6 834,6	32,7	4 287,1	26,4
– marché québécois	2 230,4	15,5	1 998,0	14,1	2 005,8	13,3	2 460,3	15,0	2 157,7	11,9	4 177,3	20,0	2 509,3	15,5
– marché hors Québec	3 411,6	23,7	3 452,2	24,4	2 745,0	18,1	1 815,5	11,0	3 222,0	17,8	2 657,3	12,7	1 777,7	10,9
– coproduction	559,5	3,9	149,8	1,1	112,8	0,7	120,7	0,7	345,7	1,9	833,3	4,0	286,7	1,8
– autres revenus	342,7	2,4	424,5	3,0	738,1	4,9	912,5	5,5	1 858,4	10,3	1 075,1	5,2	1 361,3	8,4
<b>Aide privée</b>	<b>1 345,2</b>	<b>9,3</b>	<b>1 426,5</b>	<b>10,1</b>	<b>2 133,4</b>	<b>14,1</b>	<b>2 341,9</b>	<b>14,2</b>	<b>1 948,7</b>	<b>10,8%</b>	<b>2 279,0</b>	<b>10,9</b>	<b>2 282,5</b>	<b>14,1</b>
<b>Aide publique</b>	<b>6 510,2</b>	<b>45,2</b>	<b>6 724,2</b>	<b>47,4</b>	<b>7 392,8</b>	<b>48,9</b>	<b>8 839,4</b>	<b>53,6</b>	<b>8 575,0</b>	<b>47,4</b>	<b>9 848,8</b>	<b>47,2</b>	<b>8 024,0</b>	<b>49,4</b>
– gouvernement du Québec	3 323,8	23,1	3 426,5	24,2	3 974,3	26,3	5 440,7	33,0	4 484,1	24,8	5 146,2	24,7	4 327,7	26,6
– gouvernement fédéral	2 551,6	17,7	2 657,8	18,7	2 755,3	18,2	2 784,9	16,9	3 455,9	19,1	3 939,9	18,9	3 044,5	18,7
– administrations municipales	634,8	4,4	639,0	4,5	663,3	4,4	613,8	3,7	635,0	3,5	665,1	3,2	651,8	4,0
– autres partenaires	-	-	0,9	0,0	-	-	-	-	-	-	97,7	0,5	-	-
<b>Total Revenus</b>	<b>14 399,6</b>	<b>100,0</b>	<b>14 175,1</b>	<b>100,0</b>	<b>15 127,8</b>	<b>100,0</b>	<b>16 490,2</b>	<b>100,0</b>	<b>18 107,6</b>	<b>100,0</b>	<b>20 870,7</b>	<b>100,0</b>	<b>16 241,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses</b>														
<b>Dépenses totales de création, de production et de diffusion</b>	<b>11 331,2</b>	<b>81,4</b>	<b>11 747,8</b>	<b>78,7</b>	<b>11 109,1</b>	<b>74,6</b>	<b>11 506,7</b>	<b>73,3</b>	<b>13 848,9</b>	<b>73,6</b>	<b>15 755,9</b>	<b>72,3</b>	<b>11 121,2</b>	<b>69,2</b>
– salaires, cachets, droits et honoraires	5 085,7	36,5	4 994,6	33,5	5 167,6	34,7	5 680,7	36,2	6 389,9	34,0	7 400,9	34,0	5 979,5	37,2
– autres dépenses de production	6 245,5	44,8	6 753,2	45,3	5 941,6	39,9	5 826,0	37,1	7 459,0	39,7	8 355,0	38,3	5 141,8	32,0
<b>Dépenses totales de gestion</b>	<b>2 596,7</b>	<b>18,6</b>	<b>3 176,0</b>	<b>21,3</b>	<b>3 773,2</b>	<b>25,4</b>	<b>4 197,9</b>	<b>26,7</b>	<b>4 955,0</b>	<b>26,4</b>	<b>6 035,4</b>	<b>27,7</b>	<b>4 955,2</b>	<b>30,8</b>
– salaires et honoraires	1 372,3	9,9	1 527,9	10,2	1 687,7	11,3	1 991,3	12,7	2 207,3	11,7	2 480,7	11,4	1 954,1	12,2
– autres dépenses de gestion	1 224,4	8,8	1 648,1	11,0	2 085,5	14,0	2 206,6	14,1	2 747,8	14,6	3 554,8	16,3	3 001,2	18,7
<b>Total Dépenses</b>	<b>13 927,9</b>	<b>100,0</b>	<b>14 923,8</b>	<b>100,0</b>	<b>14 882,3</b>	<b>100,0</b>	<b>15 704,7</b>	<b>100,0</b>	<b>18 803,9</b>	<b>100,0</b>	<b>21 791,3</b>	<b>100,0</b>	<b>16 076,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Représentations</b>														
<b>Nombre total de représentations</b>	<b>301</b>		<b>318</b>		<b>295</b>		<b>325</b>		<b>362</b>		<b>397</b>		<b>239</b>	
– au Québec	200		194		135		160		159		132		111	
– hors Québec	101		124		160		165		203		265		128	